

Près d'un million de handicapés en Algérie

Constantine
Démantèlement d'un réseau
international de trafic de drogue
Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

Le ministre du Travail affirme

Les grèves illimitées non autorisées par la loi

Le ministre du Travail, Mourad Zemali, a déclaré, jeudi, que la grève illimitée à laquelle avaient appelé certains syndicats ces dernières années, particulièrement l'année écoulée dans le secteur de l'Education n'était pas autorisée par les lois de la République et n'était pas reconnue.



Appel à une réunion des ministres des AE de l'UMA

L'Algérie convaincue de l'importance de l'intégration maghrébine



L'Algérie a appelé à organiser, dans les meilleurs délais, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA), un appel qui dénote son attachement à cet édifice maghrébin et sa conviction de l'importance de l'intégration maghrébine dans toutes ses dimensions.

L'Algérie a toujours été confiante quant à la capacité de l'UMA de peser de tout son poids sur les rapports de force, tant au niveau régional qu'international, en témoigne son adoption de 29 conventions sectorielles sur un total de 36 conclues depuis la création de cette Union en 1989, aux côtés du Maroc (8 conventions), de la Tunisie et de la Mauritanie (28 conventions) et de la Libye (35 conventions), a-t-on appris d'une source proche du dossier.

Mue d'une conviction exprimée à maintes reprises et dans plusieurs occasions quant à l'impératif de relancer cette organisation maghrébine et de réactiver ses instances tout en donnant une impulsion à l'action commune entre ces cinq pôles, l'Algérie a adressé une correspondance au Secrétaire général de l'UMA pour l'organisation d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union dans les meilleurs délais.

Cette initiative intervient dans le prolongement des conclusions du dernier Sommet extraordinaire de l'Union africaine, tenu les 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'organisation continentale, lequel a accordé un intérêt particulier au rôle des ensembles économiques régionaux dans les processus d'intégration des pays africains, comme l'avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'approche algérienne portant relance de l'UMA a toujours empreint plusieurs méga projets réalisés par l'Algérie ou ceux en cours de concrétisation dont les grands ouvrages portant une dimension maghrébine qui s'étend souvent au continent africain.

Un genre musical catalan et latino-américain

Concert de chants Habaneras devant un public recueilli



Le ministre du Travail affirme

Les grèves illimitées non autorisées par la loi

Le ministre du Travail, Mourad Zemali, a déclaré, jeudi, que la grève illimitée à laquelle avaient appelé certains syndicats ces dernières années, particulièrement l'année écoulée dans le secteur de l'Éducation n'était pas autorisée par les lois de la République et n'était pas reconnue.



Par Massi Salami

Répondant à une question sur les répercussions des grèves, notamment dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé sur l'apprentissage de l'élève et la santé du citoyen, le ministre a souligné que «l'Algérie a consacré le droit de grève dans toutes ses Constitutions et l'a souligné dans la Constitution de 2016, notamment en ses articles 70 et 71. Le premier stipule que le droit syndical est reconnu pour tous les citoyens, alors que le second stipule que le droit de grève est reconnu et exercé dans le cadre de la loi».

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'APN, Zemali a rappelé l'arsenal juridique mis en place dans ce domaine, notamment les dispositions de l'article 5 de la loi n°11-90 relative aux relations de travail amendée et complétée et les dispositions de l'article 36 de l'ordonnance 03-6 portant statuts généraux de la Fonction publique, lesquels stipulent que la grève est un droit pour les travailleurs et les fonctionnaires.

Pour encadrer ce droit, des

mécanismes, des garde-fous et des dispositifs consacrés par la loi 02-90 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, ont été mis en place, a-t-il indiqué, appelant à mettre en application ces mécanismes avant l'entame de la grève.

Plus explicite, il indiquera que le droit de grève est accompagné d'autres mesures réglementaires relatives à l'organisation du service minimum obligatoire stipulé par les dispositions de la Constitution, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 71, consacrant et consolidant les droits fondamentaux des citoyens dans le cadre de l'exercice du droit de grève, a expliqué le ministre.

L'arsenal juridique stipule que le droit de grève est garanti par la loi, sans pour autant porter atteinte à aucun droit stipulé par la Constitution, a-t-il souligné.

Sur un autre registre, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a affirmé que des mesures «rigoureuses» et «sévères» seront prises dans le cadre de la loi contre tout agent administratif dont sont établis la mauvaise gestion et le

non-respect des règles d'équité et de transparence dans les opérations de recrutement.

Affirmant qu'il sera intransigeant à l'égard des auteurs de ces dépassements, l'orateur a fait état de sanctions déjà prises, sur la base de preuves et de faits matériels, à l'encontre de cadres et de fonctionnaires ayant enfreint les règles de transparence dans la gestion des offres d'emploi. Ces mesures vont du renvoi devant la commission de discipline, à la cessation des fonctions et même à des poursuites en justice dans certains cas, a-t-il déclaré, précisant que ces sanctions ont été prises suite à la constatation de dysfonctionnements et de dépassements à l'occasion d'opérations d'inspection et de contrôle par les cadres de l'inspection générale du ministère.

Concernant la seule wilaya de Ouargla, M. Zemali a fait état de «l'établissement, jusqu'au mois d'octobre 2018, de 1 859 PV d'infractions à l'encontre d'entreprises et de sociétés pour défaut de communication aux organismes habilités, des postes vacants».

Le ministre a rappelé la mise

en place, en 2013, d'un dispositif spécial de gestion de l'emploi dans les 10 wilayas du Sud et ce, en application de l'instruction du Premier ministre du 11 mars 2013 prévoyant plusieurs mesures visant essentiellement à garantir «une gestion transparente et rigoureuse du marché de travail dans les wilayas du Sud, étendue, par la suite, aux wilayas des Hauts-Plateaux».

Cette instruction consacre, a-t-il ajouté, deux principes essentiels : donner la priorité aux populations de la région dans l'accès aux postes d'emploi offerts par les entreprises et les sociétés exerçant dans la wilaya et obtenir l'autorisation du wali pour tout recrutement à effectuer en dehors de la wilaya, en cas de non-disponibilité de compétences requises dans la wilaya concernée.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la dernière rencontre nationale avec les directeurs de l'emploi et ceux de l'Anem avait permis la mise au point d'une nouvelle stratégie de l'emploi au niveau national et dans les wilayas frontalières et du Sud en particulier.

M.S.

Problème technique sur nombre de DAB
90% des clients ont restitué les montants indus

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, Houda Imene Feraoun, a indiqué, jeudi, que 90% des clients d'Algérie Poste, ayant retiré des sommes ne leur appartenant pas suite à un problème technique survenu au niveau de nombre de distributeurs automatiques (DAB) les avaient restituées «volontairement».

«90% des clients d'Algérie Poste, ayant retiré des sommes ne leur appartenant pas suite à une panne technique au niveau de nombre de distributeurs automatiques (DAB) les avaient restituées volontairement et les citoyens qui ne l'ont pas fait ont été contactés par SMS», a précisé la ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, tenue sous la présidence de M. Mouad Bouchareb.

Affirmant que pour les réfractaires, «ces sommes seront débitées de leurs comptes CCP (Compte courant postal)», elle a affirmé que cette procédure s'inscrit dans le cadre des prérogatives légales de l'entreprise Algérie Poste.

La ministre a assuré que les fonds retirés d'Algérie Poste suite à cette panne technique «ne représentent pas une grande masse monétaire», précisant que le problème technique, qui a duré trois jours, sur certains DAB, à «un dysfonctionnement entre le système de paiement électronique par la carte Edahabia et le système central des comptes CCP, qui a cessé de fonctionner pendant 30 secondes au lieu de 3 secondes, suite à quoi, les opérations de retrait se sont multipliées spontanément, en raison de cette erreur de programmation, a-t-elle dit.

La ministre a affirmé que son secteur s'emploie à éviter la survenue de telles pannes techniques qui affectent souvent les différents systèmes informatiques et ce, en veillant à «assurer une formation continue aux ingénieurs du secteur», a-t-elle soutenu.

K. M.

Siège du ministère de la Défense nationale

Gaïd Salah inaugure un complexe infrastructurel

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a inauguré, jeudi, un complexe infrastructurel au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué un communiqué du MDN.

Le vice-ministre de la Défense nationale a procédé à cette inauguration dans le cadre du suivi et de l'inspection des différents projets réalisés par l'Armée nationale populaire dans tous les domaines, notamment ceux permettant d'assurer une plate-forme d'infrastructures capable de répondre aux besoins de travail des personnels du MDN, a précisé la même source. Ont par-

ticipé à la cérémonie d'inauguration, le général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire, le général-major Abdelhamid Ghriss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, ainsi que des chefs de départements, des directeurs centraux et des chefs de services au ministère de la Défense nationale et à l'état-major de l'Armée nationale populaire.

A l'entame, le général de corps d'Armée a suivi un exposé global présenté par le général-major, directeur de l'administration et des services communs au MDN, pour suivre ensuite un film documentaire sur les différentes étapes de sa réalisation et ce, avant de s'enquérir,

sur le terrain, de ses diverses structures administratives.

Cet édifice architectural dont la réalisation a débuté en 2014, englobe un bloc administratif, un parking-auto avec une capacité de 1 800 véhicules, un réservoir d'eau et un passage sous-sol pour piétons. Cette importante réalisation vient s'ajouter à l'ensemble des réalisations infrastructurelles que l'ANP ne cesse de concrétiser ces dernières années.

Ce projet infrastructurel a été conçu et concrétisé par la société nationale Batimetal et l'entreprise nationale des grandes oeuvres (Engoa).

Sa réalisation s'est articulée essentiellement sur les normes de

qualité et de sûreté à travers l'adoption des systèmes de contrôle d'accès, de la gestion intelligente du stationnement et de la vidéosurveillance.

En outre, cette nouvelle réalisation représente une valeur esthétique grâce à son style d'architecture moderne, et elle répond aux impératifs d'une exploitation idéale, rationnelle et bien réfléchie des espaces disponibles et ce, conformément à la nature des missions assignées et aux exigences de travail de tous les personnels du siège du MDN.

Le général de corps d'Armée a mis l'accent sur l'importance qu'accorde le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à la réa-

lisation de multiples projets d'infrastructures dans tous les domaines. Des projets qui répondent à toutes les normes de sûreté et de qualité, et qui sont adaptés à leurs environnements.

Dans ce contexte précisément et à titre d'exemple, a-t-il ajouté, 10 Ecoles des cadets de la nation ont été réalisées, outre l'annexe de l'Académie militaire de Cherchell, plusieurs Ecoles militaires, des centres d'instructions et des cantonnements des unités déployées à travers les six Régions militaires, notamment celles implantées dans les zones frontalières, ainsi que des parkings-auto et d'autres importantes infrastructures militaires.

F. M.

L'augmentation de leurs allocations n'est pas à l'ordre du jour

Près d'un million de handicapés en Algérie

Près d'un million d'Algériens sont handicapés et leur prise en charge reste insuffisante. L'option d'augmentation de leur allocation n'est pas à l'ordre du jour en raison de la crise financière que connaît le pays.



Par Massi Salami

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé, jeudi à Alger, que «la situation financière que connaît le pays actuellement ne permet pas de réviser l'allocation forfaitaire allouée à la catégorie des handicapés». En réponse à deux questions orales posées lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), portant sur la révision des allocations forfaitaires de solidarité (AFS) allouées à la catégorie des handicapés, et la réhabilitation du Centre des insuffisants respiratoires (CIR) de Aïn Defla (se trouvant dans un état de décrépitude depuis la décennie noire), Mme Eddalia a précisé que «la révision de l'AFS, s'élevant à 4 000 DA/mois, est une revendication légitime», recon-

naissant, à ce titre, que «le montant de cette allocation est insuffisant pour couvrir les besoins du handicapé, la condition financière par laquelle passe le pays ne permet pas, toutefois, de satisfaire cette demande».

La ministre a qualifié, à cet égard, la prise en charge de la catégorie des handicapés d'engagement national, conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi n°09-02 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

Elle a fait savoir, que le nombre des personnes handicapées à 100% ayant plus de 18 ans et sans revenu s'élevait, en septembre dernier, à 241 966 personnes. Une catégorie pour laquelle «des affectations consacrées au titre de l'exercice 2019 se sont élevées à 11 milliards et 764 millions de DA.

Plus précise, la ministre a indi-

qué que la catégorie des handicapés dont de le taux d'invalidité est inférieur à 100%, âgés de plus de 18 ans et sans source de revenu (ainsi que les familles prenant en charge une ou plusieurs personnes handicapées), bénéficiant d'une AFS de 3 000 DA, avait atteint à 543 253 personnes en 2018.

Une catégorie, a-t-elle dit, pour laquelle une enveloppe financière de 9 milliards 355 millions de DA a été consacrée, outre une couverture sociale de 6 milliards, 42 millions et 917 000 DA en 2018, la gratuité du transport ou la réduction des titres de déplacement et autres prestations particulières. Il est à précisé que ces chiffres ne concernent que les handicapés âgés de plus de 18 ans. Si l'on inclut ceux encore mineurs, on va atteindre facilement un million de personnes souffrant de handicap en Algérie. S'agissant du recrutement des

personnes handicapées, la ministre a affirmé que le taux de recrutement de cette catégorie, tous secteurs confondus, était estimé à 1%, ajoutant que son secteur employait actuellement 862 personnes handicapées.

Elle a souligné, en outre, la nécessité de poursuivre l'application des dispositions de la loi relative à la protection des personnes handicapées, aider cette catégorie à intégrer le monde du travail.

Le secteur de la solidarité nationale procède actuellement, en coordination avec toutes les parties concernées, à un travail d'évaluation pour fixer le taux de recrutement susvisé en l'absence des statistiques, a fait savoir Mme Eddalia, soulignant, à cet égard, la nécessité de relever ce taux à l'avenir et ce, après la révision des dispositions de la loi susmentionnée.

M.S.

Louh depuis Khartoum Conjuguer les efforts pour éradiquer le terrorisme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a appelé, depuis Khartoum, à la conjugaison des efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et le tarissement de ses sources, mettant en avant l'approche algérienne basée sur la coercition et la prévention, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Intervenant lors des travaux de la 34^{ème} session du Conseil des ministres arabes de la Justice à Khartoum, M. Louh a mis en garde contre «les défis auxquels fait face le Monde arabe conséquemment aux menaces de la montée du terrorisme et de l'extrémisme», appelant à «la conjugaison des efforts pour l'éradication de ce phénomène et le tarissement de ses sources». A cette occasion, le ministre a mis en avant l'approche algérienne en matière de lutte antiterroriste basée sur «la prévention et la coercition, tout en focalisant sur le traitement des facteurs intellectuels et matériels sous-tendant le terrorisme, dont le paiement de la rançon, un acte criminalisé en Algérie», a-t-il soutenu.

A ce propos, M. Louh a estimé que la criminalisation du paiement de rançon aux terroristes inscrite à l'ordre du jour de cette session était «une consécration des résolutions du Conseil de sécurité et de la Ligue des pays arabes». Evoquant, par ailleurs, la question de la paix et la sécurité dans un monde arabe, confronté à des bouleversements et à des dépassements résultant d'un ordre mondial qui fait fi de la légalité internationale et du non-respect des bases et principes constituant le socle même de l'Organisation des Nations unies, M. Louh a déploré profondément les répercussions de cette situation sur le processus d'édification de l'Etat de droit. Par ailleurs, M. Louh a rappelé les principales étapes franchies par l'Algérie en matière de réforme de la justice et d'indépendance du pouvoir judiciaire, sous l'égide du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, soulignant les axes retenus, particulièrement le développement des capacités humaines et structurels et l'adaptation du système législatif aux données socio-économiques, notamment après la reprise du processus du développement national et la mise en oeuvre des mesures relatives à la Réconciliation nationale. Le ministre a rappelé également l'adaptation du système législatif aux normes internationales après la ratification par l'Algérie de plusieurs conventions et instruments, notamment en matière de droits de l'homme, de la lutte contre les différentes formes de criminalité et d'humanisation des peines, a indiqué le ministre.

R. N.

Selon Ahmed Ouyahia

Intérêt particulier pour les zones frontalières

Par S. A. Mohamed

L'intérêt que porte l'Etat aux zones frontalières est «particulier». Pour preuve, plusieurs programmes de développement ont été initiés, notamment créer de l'emploi.

C'est ce qu'a assuré jeudi, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à la question du député Youcef Bekkouche (Front El Moustakbal) sur les mesures prises par le gouvernement pour la promotion des zones des frontières ouest du pays. Le Premier ministre a assuré que «les zones frontalières du pays

font l'objet d'un intérêt et d'une intention particuliers de la part des pouvoirs publics qui ont initié plusieurs programmes de développement à moyen et à long termes en vue de développer et promouvoir ces zones et améliorer le niveau de vie de leurs populations». Il a rappelé, à ce propos, «la mobilisation d'importantes enveloppes financières destinées essentiellement à la création de nouveaux postes d'emploi et de nouvelles activités commerciales productives dans ces régions», précisant que «les efforts consentis pour la promotion des zones frontalières ouest du pays s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de développement des zones frontalières». Des programmes ont été élaborés spécialement pour appuyer les processus de développement

dans ces zones sur les plans économique, sécuritaire, social et culturel, ainsi que pour consolider leurs propres capacités de développement en prenant des mesures indispensables pour surmonter les obstacles», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a fait savoir que sur la base des données du Schéma national de l'aménagement du territoire 2030 (Snat) prévoyant l'aménagement de neuf zones frontalières, les autorités compétentes ont engagé une étude spécifique à chacune de ces régions pour un diagnostic et un bilan propres outre l'élaboration de plans et de programmes d'aménagement et de développement ainsi qu'une feuille de route permettant leur mise en oeuvre et leur suivi». Soulignant que les pouvoirs publics œuvrent à l'aménagement

de ces territoires de manière à favoriser la création de petites zones d'activité et de petits et moyens projets d'investissements», il a ajouté que «plusieurs mesures ont été prises afin de désenclaver ces régions en impulsant une dynamique de développement et en améliorant le niveau de vie de leurs populations». Dans ce contexte, il a rappelé «le financement de nombre de programmes de développement des agglomérations au profit de communes relevant de 12 wilayas frontalières pour une enveloppe de 4,4 milliards de dinars, outre l'inscription de plusieurs importants programmes liés l'investissement public destinés à l'amélioration du cadre de vie et au soutien des infrastructures sous forme d'aides annuelles sur le budget de l'Etat au

titre des plans communaux de développement de 2018 (PCD) au niveau de plusieurs wilayas frontalières à l'image de Béchar, Tlemcen, Tindouf et Naâma». Au titre de ces mesures, le Premier ministre a cité, dans sa réponse, l'inscription de nouvelles opérations de développement, le dégel d'opérations prévues dans le cadre de plans sectoriels et les aides des différents fonds spéciaux de développement, notamment le Fonds spécial de développement économique des Hauts- Plateaux et le Fonds spécial de développement des régions du Sud, outre l'encouragement de l'investissement dans ces régions à travers la distribution d'assiettes foncières pour des programmes de zones industrielles et l'activité économique.

S. A. M.

Appel à une réunion des ministres des AE de l'UMA

L'Algérie convaincue de l'importance de l'intégration maghrébine

L'Algérie a appelé à organiser, dans les meilleurs délais, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA), un appel qui dénote son attachement à cet édifice maghrébin et sa conviction de l'importance de l'intégration maghrébine dans toutes ses dimensions.



L'Algérie a toujours été confiante quant à la capacité de l'UMA de peser de tout son poids sur les rapports de force, tant au niveau régional qu'international, en témoigne son adoption de 29 conventions sectorielles sur un total de 36 conclues depuis la création de cette Union en 1989, aux côtés du Maroc (8 conventions), de la Tunisie et de la Mauritanie (28 conventions) et de la Libye (35 conventions), a-t-on appris d'une source proche du dossier.

Mue d'une conviction exprimée à maintes reprises et dans plusieurs occasions quant à l'impératif de relancer cette organisation maghrébine et de réactiver ses instances tout en donnant une impulsion à l'action commune entre ces cinq pôles, l'Algérie a adressé une corres-

pondance au Secrétaire général de l'UMA pour l'organisation d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union dans les meilleurs délais.

Cette initiative intervient «dans le prolongement des conclusions du dernier Sommet extraordinaire de l'Union africaine, tenu les 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'organisation continentale, lequel a accordé un intérêt particulier au rôle des ensembles économiques régionaux dans les processus d'intégration des pays africains, comme l'avait indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'approche algérienne portant relance de l'UMA a toujours empreint plusieurs méga projets réalisés par l'Algérie ou ceux en

cours de concrétisation dont les grands ouvrages portant une dimension maghrébine qui s'étend souvent au continent africain.

Partant de sa conviction en la capacité de ces projets à concourir à la consécration de la complémentarité et de l'intégration entre pays de la région, notamment au volet économique, l'Algérie a inclus la dimension maghrébine dans ses projets de développement, en tête desquels l'Autoroute est-ouest qui constitue un trait d'union avec les deux voisins, à savoir la Tunisie et le Maroc, en sus de la route Transsaharienne, et le réseau de raccordement à la fibre optique.

Au vu des enjeux communs, notamment sur le plan sécuritaire, l'Algérie a abrité en 2012

une session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UMA, consacrée à l'examen de la problématique sécuritaire dans la région maghrébine et la mise en place d'une politique sécuritaire commune.

L'Algérie dispose d'une forte volonté politique au plus haut niveau pour la relance de l'action maghrébine commune, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président Bouteflika avait affirmé, à l'occasion du 29^{ème} anniversaire de la création de l'UMA, dans des messages adressés au roi du Maroc, Mohammed VI, au président tunisien, Béji Caïd Essesbi, au président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz et au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye, M. Faïz Mustapha al-Serradj, «l'attachement indéfectible de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe (UMA), choix stratégique et revendication populaire».

Le président avait fait part, à cette occasion, de la volonté de l'Algérie de redynamiser les institutions et structures de l'UMA «pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité».

«Cet anniversaire historique est une occasion pour rappeler les relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui lient les peuples maghrébins» et une opportunité pour «méditer et évaluer le parcours de l'Union du Maghreb arabe en vue de la révision et du développement de son mode de fonctionnement afin de lui permettre d'être un regroupement agissant dans son environnement régional et international», avait estimé le Président de la République. A rappeler que le dernier sommet de l'UMA avait eu lieu en 1994 à Tunis.

R. N.

Opération électorale Nécessité de parfaire et revoir constamment les lois

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelouahab Derbal, a affirmé, jeudi à Alger, que les lois régissant le processus électoral nécessitent «une amélioration et une révision constante».

Dans son allocution d'ouverture d'une journée d'études sur «Les garanties pénales dans la loi électorale», organisée par la Hiise au Palais des nations (Club des Pins-Alger), en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et des représentants des formations politiques, M. Derbal a estimé que «les lois régissant l'opération électorale nécessitent une amélioration et une révision constante», affirmant que la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la loi 16-11 relative à la Hiise «sont encore loin de répondre aux attentes du fondement constitutionnel de l'article 194 de la Constitution relatif à la création et aux missions de la Hiise».

Expliquant que les différentes procédures inhérentes au processus électoral «impliquent une révision car leurs effets sont limités dans le temps», M. Derbal a appelé «à imprimer la célérité et la rigueur nécessaires aux mesures de suivi et de sanction de toute infraction de la loi, vu l'impact direct du processus électoral sur la stabilité sociale en général». Il a affirmé, à ce propos, que «la lenteur des procédures discrédite les résultats des élections».

Soulignant, dans ce contexte, que la Hiise proposait à titre d'exemple «la suspension de l'immunité du candidat ayant remporté les élections et poursuivi pénalement jusqu'au prononcé du jugement final», il a rappelé que des cas similaires ont été enregistrés lors des précédentes élections législatives.

Par ailleurs, le président de la HIISE est revenu sur l'importance du thème retenu pour cette journée d'étude, précisant que «la fraude dans l'organisation, la parole attentatoire, la tricherie dans le choix sont fatidiques pour l'opération électorale». C'est pour cela, a-t-il ajouté, que la surveillance de la transparence et de la régularité du choix populaire est l'un de ses principaux fondements constitutionnels.

H. Y.

Enseignement du Coran en Algérie

Une commission pour unifier les programmes

L'e ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a fait état, jeudi à Alger, de la mise en place d'une commission qui se chargera de la reformulation et de l'unification des programmes d'enseignement du Coran en Algérie.

Présentant un rapport sur son secteur devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, M. Aïssa a précisé qu'«une commission a été mise en place pour la reformulation des programmes d'enseignement du Coran pour les différents cycles, et ce dans le but d'unifier toutes les écoles cora-

niques et contrecarrer les idéologies étrangères».

Les efforts de l'Algérie en la matière ont donné d'excellents résultats, a affirmé le ministre, rappelant, à cet égard, que les algériens occupent les premières places dans les compétitions internationales d'apprentissage et de récitation du Coran.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que les mosquées de la République seront renforcées avant la fin 2018 par 2000 imams, et ce dans le cadre du programme de formation des imams, des cadres et des différents fonctionnaires du secteur.

Après avoir rappelé la promul-

gation, août dernier, de plusieurs décrets relatifs à l'organisation des mosquées, M. Aïssa a annoncé l'entrée en vigueur prochaine d'un cahier de charges fixant les conditions de réalisation des mosquées, en sus d'un cahier des prescriptions techniques dont la élaboration a été confiée à un bureau d'études spécialisé.

S'agissant de la Grande-Mosquée d'Alger, le ministre a annoncé qu'elle sera réceptionnée avant la fin 2018, précisant, à ce titre, que la date de son inauguration sera fixée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

M. Aïssa a ajouté, par ailleurs,

que plusieurs clauses et dispositions relatives à la protection de l'imam ont été incluses dans le code pénal devant être présenté par le ministère de la Justice au Parlement.

Il a également fait état de 230 000 livres de Coran distribués gratuitement aux mosquées et zaouïas du pays, ajoutant que d'autres quotas ont été dédiés à des pays africains et d'autres pays comme la Russie en coordination avec les services du ministère des Affaires étrangères.

Pour ce qui est des biens wakfs, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'actualisation la législation régissant l'investisse-

ment dans ce genre de biens, l'exploitation du foncier relevant du domaine wakfs, la recherche de nouvelles sources de financement et le partenariat avec les investisseurs privés algériens et étrangers pour une meilleure rentabilité économique.

Dans ce contexte, M. Aïssa a rappelé la promulgation d'un décret en aout 2018, fixant les conditions d'exploitation des fonciers destinés à l'investissement donnant lieu à plusieurs projets financés par le fonds national des wakfs à l'image des complexes relevant des biens wakfs à Médéa et Ghardaïa.

F. A.

Pour asseoir une industrie automobile intégrée en Algérie

Il faut attendre encore deux décennies selon Yousfi

L'Algérie à besoin de 20 à 30 ans pour asseoir une industrie automobile intégrée à même d'offrir des produits concurrentiels à la portée du consommateur algérien, de pallier aux importations et d'atteindre l'exportation, a déclaré jeudi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.



Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «le principal objectif (à travers l'appui des projets automobiles) n'est pas le montage mais asseoir plutôt une véritable industrie automobile, et ceci prendra entre 20 à 30 ans». Construire une vraie base industrielle dans ce domaine passe, en premier lieu, par des projets de montage puis par une intégration progressive de la sous-traitance, à travers l'industrialisation locale de composants de qualité aptes à être intégrés par les constructeurs, a-t-il ajouté. Affirmant que «c'est là, le seul moyen pour parvenir à des prix bas et concurrentiels dans l'in-

térêt du consommateur algérien», le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner ce processus par des mécanismes qui garantissent la transparence.

Il a évoqué, dans ce contexte, les opérations de contrôle des usines pour s'assurer du respect de tous les engagements, précisant que toute infraction entraîne l'application des sanctions prévues dans le cahier de charges, qui comprend, - at-il souligné, plusieurs clauses relatives aux prix. Dans le cadre de cette transparence, les prix des véhicules montés en Algérie à leur sortie d'usine ont été rendus public, a-t-il rappelé, ajoutant que «la publication de ces prix se voulait une concrétisation de

notre engagement à garantir la transparence et à veiller à ce que les prix soient raisonnables et ce, en collaboration avec d'autres secteurs directement concernés».

Cette opération a été favorablement accueillie par les investisseurs qui ont affirmé que la hausse du taux d'intégration et des niveaux de production entraînera une baisse sensible des prix et que la cherté des prix actuels était due aux coûts de l'investissement, aux faibles capacités de production des usines par rapport à la demande, selon les explications du ministre.

Par ailleurs, et en réponse à une question sur le foncier industriel, le ministre a révélé la création d'une commission

interministérielle chargée d'élaborer un projet de décret exécutif fixant les modalités d'étude des demandes de superficies relevant du domaine de l'Etat.

Cette commission a mis en place des normes objectives destinée essentiellement à clarifier et unifier les conditions et modalités d'étude des demandes de foncier destiné à l'investissement, en attendant le parachèvement du décret exécutif.

Ces normes s'articulent autour de trois principaux points: le type d'activité (obligation que l'activité soit industrielle productive), le nombre des postes d'emploi prévus ainsi que la valeur financière de l'investissement.

Reda A.

Programme de 2 millions d'hectares de terres irriguées à l'horizon 2020

La petite et moyenne hydraulique préconisée

Le recours à l'utilisation de la petite et moyenne hydraulique (PMH) dans l'irrigation des terres agricoles pour réaliser l'objectif tracé dans le cadre du programme national a été préconisé jeudi à Constantine par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi.

L'utilisation de la petite et moyenne hydraulique (PMH) dans l'irrigation des terres agricoles tend à réaliser l'objectif tracé dans le cadre du programme national stipulé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à atteindre une surface de 2 millions d'hectares de terres agricoles irriguées d'ici à 2020.

Au cours de son allocution, à l'ouverture de la première rencontre régionale d'évaluation et de suivi de la campagne labours-semences de la saison agricole 2018-2019, le SG du ministère a précisé que la superficie agricole irriguée à l'échelle nationale est passée de 350 000 ha en 1999 à près de 1,4 million d'ha actuellement, faisant état de l'importance de la mobilisation de la ressource hydrique à travers les PMH notamment et les lâchés de barrages dans la finalisation de ce programme national (près de 630 000 ha de terres agricoles à irriguer).

Mettant l'accent sur l'importance de rationaliser l'utilisation de l'eau au double plan économique et environnemental, M. Chadi a rappelé les multiples mesures adoptées, comme la généralisation des systèmes économes en eau et les techniques du goutte-à-goutte pour rentabiliser les efforts consentis et développer la filière de l'irrigation nationale.

«Le soutien à l'irrigation agricole se poursuit en étroite collaboration avec le ministère des Ressources en eaux», a assuré M. Chadi, relevant que de vastes opérations d'irrigation dans le Sud du pays, dans les grandes exploitations agricoles étaient en cours et devront permettre à terme, a-t-il assuré, «l'amélioration de la production agricole nationale et la dynamisation de l'économie du pays».

Ont pris part à cette rencontre régionale, marquée par l'organisation de séances de travail à huis clos, outre les services agricoles de 20 wilayas dans l'Est et dans le Sud-est du pays, des responsables des Coopératives des céréales et des légumes secs (Ccls) et des représentants de différents organismes financiers et d'assurance en rapport avec le secteur agricole.

T. O.

Selon Houda Feraoun

Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques en 2019

Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019, a affirmé jeudi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun.

La ministre qui intervenait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Mouad Bouchareb et consacrée aux questions orales, a indiqué qu'«Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019», annonçant par la même la conclusion d'un marché

pour l'acquisition de près de 6 millions de cartes vierges, dernier stock en ses cartes.

A ce propos, Mme Feraoun a précisé qu'«Algérie Poste acquerra, le mois prochain, une importante quantité de cartes vierges, pour couvrir la demande estimée à 1 300 000».

«L'acquisition de ces cartes vierges (6 millions) concerne le dernier lot commandé par Algérie Poste qui procède à la personnalisation des cartes vierges au niveau du centre de Birtouta», a ajouté le ministre.

Par ailleurs, Mme. Feraoun a affirmé que la procédure portant

retrait de la carte magnétique Eddahabia lorsque son détenteur introduit un mot de passe erroné plus de trois fois, «est une mesure qui s'inscrit dans le cadre du respect des standards internationaux», ajoutant que cette procédure «revêt un caractère sécuritaire, notamment en cas de vol de cette carte».

Concernant les retards accusés dans la maintenance des Distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers le territoire national, notamment dans les régions du Sud, Mme Feraoun a évoqué la question d'«importation des pièces de rechange

pour DAB, importées uniquement par deux fournisseurs nationaux».

Dans ce cadre, elle a précisé que «les ingénieurs d'Algérie Poste sont en mesure de réparer toute panne technique dans 48 h, mais la maintenance est difficile quand il s'agit d'une panne liée aux pièces de rechange de ces distributeurs, dont le nombre total est de 1 367 DAB à travers le territoire national».

Algérie Poste acquerra «dans les mois à venir des pièces de rechange pour ces distributeurs afin de mettre un

terme au problème de maintenance des DAB en panne», a-t-elle fait savoir.

La ministre a révélé, à ce propos, qu'Algérie Poste avait lancé un appel d'offres portant acquisition de près d'un millier de nouveaux DAB qui seront installés dans les nouveaux bureaux de Poste, les bureaux dépourvus de ces équipements et les lieux publics, à l'instar des gares ferroviaires, a-t-elle expliqué. Il est prévu l'acquisition entre 500 et 600 DAB annuellement pour couvrir les besoins enregistrés au niveau national, a ajouté la ministre.

H. L.

Guitouni

Des contraintes freinent la croissance mondiale des industries du gaz

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a soulevé, jeudi à Barcelone (Espagne), les contraintes qui freinent une meilleure croissance mondiale des industries du gaz, dont notamment la compétition dont cette énergie fait face sur tous les segments.



«Le gaz naturel fait face à trois difficultés : La première résulte de sa faible densité énergétique, induisant des coûts de transport relativement élevés. La deuxième est que sans maîtrise des émissions de méthane dans la chaîne de production, son avantage pour le climat est diminué. La troisième est que, contrairement au pétrole qui dispose d'un secteur captif, celui du transport, le gaz est partout en compétition avec d'autres énergies alternatives», a expliqué M. Guitouni lors du 6^{ème} Forum ministériel du gaz, organisé conjointement par le Forum International de l'énergie (International Energy Forum, IEF) et l'Union internationale du gaz (International Gas Union IGU).

C'est pourquoi, a argumenté le ministre, «le gaz naturel nécessite la mise en place de politiques énergétiques qui favorisent la protection de l'environnement, rémunèrent les capacités de backup dans le secteur électrique, et génère un signal prix du carbone suffisamment fort».

Par ailleurs, en dépit des pers-

pectives gazières prometteuses, le ministre a souligné que pour assurer les développements de gisements et d'infrastructures requises, «il est nécessaire que le prix du gaz soit suffisamment rémunérateur et qu'une prédictibilité soit assurée en termes de demande».

A ce propos, il a mis en avant les changements observés dans certains marchés visant à privilégier les transactions de court terme. «Pourraient-ils assurer cette prédictibilité et cette sécurité de demande, au même titre que les contrats à long terme, qui assureraient un partage équitable des risques et des avantages ?» s'est interrogé le ministre avant de convenir «que ce serait le cas si cela conduisait à une valorisation moindre de cette ressource naturelle non renouvelable et épuisable».

Outre les contraintes, M. Guitouni n'a pas manqué de faire le point sur les avantages du gaz naturel, en comparaison avec les autres énergies à l'instar de sa flexibilité et son abondance. «Le gaz naturel dispose d'avantages indéniables qui lui permettent de jouer un rôle encore plus

important dans le futur», a-t-il souligné lors de son intervention dans la session consacrée à la croissance de la demande de gaz au-delà de la production d'électricité et aux voies et moyens d'encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures et les flux commerciaux.

«Selon le Forum des pays exportateurs de gaz (Fpeg), les ressources de gaz naturel correspondraient à 130 années au rythme actuel de production», a-t-il indiqué.

Evoquant le second défi lié à l'impact environnemental, M. Guitouni a indiqué que le gaz naturel constitue une part de l'équation menant à une croissance inclusive et durable.

Evoquant l'expérience algérienne, M. Guitouni a indiqué que l'Algérie est un des pays leaders dans le gaz naturel et l'un des premiers exportateurs de gaz.

Disposant de trois gazoducs vers l'Europe et de quatre unités de liquéfaction de gaz naturel, l'Algérie est l'un des premiers exportateurs de gaz au monde. Ses complexes géochimiques

pour la production de méthanol, d'ammoniac et d'urée permettent une diversification de ses exportations.

L'Algérie a été un fournisseur stable et fiable de gaz naturel, durant même les périodes difficiles, et a pu assurer une sécurité parfaite des approvisionnements de ses clients, a-t-il tenu à souligner.

Elle s'est également appuyée sur le gaz naturel pour développer son économie et améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

C'est ainsi que l'électrification du pays a atteint pratiquement 99%, avec un système de génération basé essentiellement sur le gaz naturel.

Malgré sa large superficie, le taux de raccordement au gaz naturel a atteint près de 60% grâce à une politique volontariste dans ce domaine.

Le reste de la population est alimenté en gaz propane. En d'autres termes, quasiment l'ensemble de la population en Algérie a accès à l'électricité et au gaz.

Il convient de rappeler qu'outre les réserves conventionnelles, l'Algérie dispose de ressources de gaz de schiste énormes, les troisièmes du monde en termes de volume.

M. Guitouni a mis en exergue la dynamique insufflée au secteur de l'Énergie en Algérie qui «témoigne de la stabilité de ses institutions, stabilité maintenue justement grâce aux réformes et compromis sociaux engagés par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika» et grâce aux «investissements gigantesques» réalisés pour relancer la croissance économique.

Le ministre est, à ce titre, revenu sur les améliorations que l'Etat apporte à la loi sur les hydrocarbures et qui «s'inscrivent dans cette volonté de densifier la concertation avec les partenaires mais aussi de promouvoir la coopération sectorielle et privilégier les voies qui mènent au développement durable et à une valorisation locale optimale des ressources du pays». «L'objectif est de créer des richesses et de l'emploi et d'assurer la croissance tout en préservant les acquis sociaux de notre économie», a-t-il encore souligné.

T. M.

Pétrole

Le Brent chute sous la barre des 63 dollars

Les prix du pétrole renouaient avec la baisse jeudi en cours d'échanges européens, effaçant leurs gains de la veille dans un marché qui pourrait tourner au ralenti en ce jour férié aux Etats-Unis.

Ce jeudi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 62,87 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 61 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance reculait de 71 cents à 53,92 dollars.

«La légère correction d'hier n'a pas changé l'idée d'un marché orienté à la baisse», estime Tamas Varga, analyste, qui précise, alors que les marchés seront fermés jeudi aux Etats-Unis pour Thanksgiving, que le pétrole «tend à être volatil quand les Etats-Unis sont en vacances».

Les prix «ne parviennent pas à prolonger le bond de la veille dans la foulée d'une hausse des stocks américains», relève pour sa part Craig Erlam, analyste.

Il estime toutefois qu'après avoir chuté d'environ 30% depuis leurs plus hauts en quatre ans atteints début octobre, les cours pourraient être tentés de se maintenir au-dessus de respectivement 50 dollars et 60 dollars pour le WTI et le Brent.

Mardi, les prix avaient lâché plus de 6% et sont tombés à 61,71 dollars pour le Brent et à 52,77 dollars pour le WTI, leurs plus bas depuis respectivement décembre et octobre 2017.

Le marché pourrait prendre en outre peu de risques, avant la réunion à Vienne des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses partenaires les 6 et 7 décembre. Ils devront y décider de restreindre, ou non, leurs extractions, ce qui devrait avoir de fortes implications pour les cours.

R. N.

Mer du Nord britannique

BP amplifie l'exploitation d'un champ pétrolier

La major pétrolière BP a annoncé vendredi le lancement d'une deuxième phase d'exploitation du champ Clair en mer du Nord britannique, avec une production visée de 120 000 barils par jour.

Le géant britannique est l'exploitant de ce champ dont la propriété est partagée entre BP (28,6%), son compatriote Shell (28%) et les américains ConocoPhillips (24%) et Chevron (19,4%).

BP s'est entendue dernière-

ment avec ConocoPhillips pour acquérir une partie de ses actions et devrait prochainement posséder un peu plus de 45% de l'ensemble.

«Au nom de ses copropriétaires Shell, Chevron et ConocoPhillips, BP annonce le début de la production du projet Clair Ridge à l'ouest des îles Shetland», un archipel situé au large de l'Ecosse, a expliqué l'entreprise dans un communiqué.

Clair Ridge constitue la

deuxième étape de développement du champ d'hydrocarbure Clair, découvert en 1977 et dont l'exploitation pétrolière n'a débuté qu'en 2005 du fait de la complexité d'extraction dans ce gisement offshore.

«Plus de 40 ans après la première découverte, la première goutte de pétrole va être extraite de Clair Ridge, qui représente un de nos principaux investissements au Royaume-Uni».

«Il s'agit d'une étape importante pour notre production et

souligne notre engagement en mer du Nord», a expliqué Bernard Looney, directeur général de la production chez BP.

L'exploitation de ce champ au nord du Royaume-Uni est symbolique de la nouvelle dynamique de l'exploitation des ressources de la mer du Nord.

Si ce bassin pétrolier est, dans l'ensemble, mature et vieillissant, les compagnies pétrolières y financent encore des investissements ciblés pour lancer de nouvelles phases d'ex-

traction. Quelque 4,5 milliards de livres (5,1 milliards d'euros) ont été investis dans les nouvelles installations nécessaires à l'exploitation de Clair Ridge et au transport des hydrocarbures, notamment des plates-formes pétrolières et des oléoducs. Prévus sur 40 années, l'extraction devrait atteindre un pic de production de 120 000 barils de pétrole par jour et permettre de récupérer un total de 640 millions de barils, a précisé BP.

H. M.

Traitements de déchets

Encadrement des établissements de gestion de CET par des experts

Les établissements publics chargé de la gestion des centres d'enfouissement techniques (CET) seront encadré davantage par des experts nationaux pour améliorer leur efficacité et prolonger leur durée de vie, a indiqué jeudi la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati.



« Il y a un travail de fonds pour accompagner les gestionnaires des CET en leurs proposant les meilleures techniques de gestion des déchets afin de prolonger leur durée de vie et réduire leur impact environnemental », a assuré Mme Zerouati, à l'occasion d'une journée d'information sur deux guides pour la conception et l'exploitation des CET.

La ministre a insisté, par ailleurs, sur le tri en amont, qui permet à la fois de valoriser les déchets ménagers et d'éviter la saturation de ces CET.

Dans son discours inaugural, elle a évoqué l'apport des deux guides, élaborés en collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale (GTZ), pour répondre aux exigences

techniques et environnementales en matière de réalisation et d'exploitation des CET. « Le premier manuel technique concerne les procédés et les protocoles pour, la conception, la réalisation et l'exploitation des CET, tandis que le second est un guide d'audit consacré à la mise à niveau des opérations d'exploitation et de gestion de ces CET, ressortit les lacunes de gestion et d'exploitation, identifier les causes et les anomalies des CET », a-t-elle expliqué.

Elle a considéré que ces données techniques revêtent « une grande importance » en permettant aux autorités de prendre des décisions spécifiques à chaque région et de mesurer les capacités de chaque CET, ce qui permet un « meilleur traitement des déchets », a-t-elle pour-

suivi.

Afin d'éviter la prolifération des décharges sauvages, la première responsable du secteur de l'environnement a insisté sur la mise à jour des données relatives au volume et au type de déchets, qui devraient être actualisées tous les cinq ans en raison de la croissance démographique et de la densité du tissu urbain et industriel qui a engendré une plus grande production de déchets ménagers et industriels.

Intervenant dans le même sens, le secrétaire général du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Salah-Eddine Dahmoune, a insisté sur la nécessité de réaliser des CET répondant aux normes internationales afin de permettre « une gestion optimale » de ces centres, tout en tirant profit des stocks

de déchets générés par les ménages qui peuvent constituer des matières premières destinées à l'industrie.

« Il faut faire en sorte que ces déchets ne soient plus une source de pollution en réfléchissant aux moyens efficaces pour en faire une source de richesse », a-t-il préconisé.

Dans le même ordre d'idées, il a évoqué les résultats positifs du recyclage de déchets ménagers et son impact socio-économique en tant que source de création d'emplois et de richesse.

Pour une gestion économique des déchets, ce responsable a évoqué la restructuration des services d'hygiène et de l'environnement des communes, en soulignant que la gestion des déchets sera au cœur des discussions lors de la rencontre qui réunira prochainement le gouvernement avec les walis.

L'Algérie compte 177 centres d'enfouissement de déchets ménagers et 38 centres d'enfouissement de déchets résiduels, selon les données du ministère de l'environnement.

Les experts qui ont pris part à cette rencontre ont relevé des carences et des insuffisances en matière de conception et de gestion des CET, en faisant constater qu'il ne sont pas gérés selon les normes de protection environnementale.

Ils ont invoqué dans ce sens la faiblesse du taux de récupération des déchets au niveau de ces centres (sur 13 millions de déchets ménagers, seulement 7% sont recyclables). Il ont également relevé leur saturation précoce. **R. N.**

Mila

La chirurgie pour guérir les diabétiques de type 2

■ Beaucoup de personnes ayant subi une chirurgie de l'obésité « sont guéries du diabète de type 2 », a indiqué jeudi, le professeur en chirurgie Messaoud Bendridi au second jour des 39^{èmes} Journées nationales médicales tenues à la maison de la culture de Mila.

Les diabétiques de type 2 ayant subi une chirurgie de l'obésité en Europe et en Amérique « sont guéris de leur diabète et le travail est actuellement mené pour confirmer le rapport de causalité entre cette chirurgie et la guérison du diabète de type 2 », a ajouté le Pr. Bendridi, chef du service chirurgie à l'hôpital Didouche Mourad de Constantine.

« Depuis dix ans, le recours à cette chirurgie pour traiter ce diabète est pratiqué dans les pays développés, mais des études ont montré que la maladie réapparaissait après cinq années ou plus », a ajouté le spécialiste qui a relevé que les recherches se poursuivent pour développer une chirurgie qui permettrait une guérison définitive ou, au moins, le plus longtemps possible aux patients qui pourraient ainsi avoir une vie normale.

« La chirurgie du diabète étant encore au stade de l'étude n'est pas pratiquée en Algérie. Toutefois, la chirurgie de l'obésité existe donnant ainsi la possibilité aux personnes qui la subissent de guérir du diabète de type 2 », a ajouté ce praticien. De son côté, le Dr. Khaled Saïd, président pour la région est de l'Union médicale algérienne, a estimé important que cette rencontre aborde la question de la chirurgie et le diabète, « surtout que le pays compte 5 millions de diabétiques selon les statistiques du ministère de la Santé ».

Les travaux de cette rencontre de deux jours se sont déroulés en plénières et dans des ateliers animés par des médecins spécialistes.

T. M.

Sida

L'ONU plaide pour un « accès universel » au dépistage

■ Le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida) a plaidé jeudi à Abidjan en Côte d'Ivoire pour « un accès universel » au dépistage pour vaincre l'épidémie, et ce à quelques jours de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

« Nous avons besoin d'un accès universel au dépistage du VIH, ce dépistage doit être aussi accessible qu'un test de grossesse », a déclaré le directeur général de l'Onusida, Michel Sidibé, cité dans le dernier rapport de l'agence Savoir, c'est pouvoir. S'exprimant à l'occasion de sa campagne pour la 30^{ème} journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre de chaque année, le responsable a fait savoir qu'en 2017, quelque « 75% des personnes vivant avec le VIH » dans le monde, connaissent leur statut, contre « 66% en 2015 », soit une amélioration sensible. Sidibé a révélé que le programme onusien, est « loin d'avoir gagné le combat ».

« Aujourd'hui on baisse la garde, ce qui risque de conduire à un rebond de l'épidémie », a-t-il averti, rappelant que l'objectif de l'Onusida était de vaincre l'épidémie d'ici à 2030.

« Le dépistage est un point de départ, mais le traitement et la suppression de la charge virale sont indispensables pour vaincre l'épidémie », a-t-il encore précisé, déplorant que « la stigmatisation et la discrimination » des personnes séropositives « comptent encore parmi les principaux obstacles » à la prise en charge des malades. En Afrique de l'Ouest et Centrale, selon le directeur général de l'Onusida, « près de 10 millions de personnes ne savent pas qu'elles sont séropositives ».

L'Afrique de l'Ouest et Centrale, ainsi que la zone Afrique du Nord Moyen-Orient sont les deux zones où la situation est la plus inquiétante. A peine la moitié (48%) des séropositifs connaissent leur statut sérologique en Afrique de l'Ouest et Centrale, et seulement 40% des séropositifs bénéficient d'un traitement antirétroviral (respectivement 50% et 29% pour l'Afrique du Nord Moyen-Orient).

En Côte d'Ivoire, d'importants progrès ont été faits en trois ans, grâce notamment à l'aide financière des Etats-Unis. Le nombre de malades sous traitement « a doublé » et le taux de couverture du dépistage a quadruplé pour atteindre les deux tiers de la population, selon le rapport en question.

Reda A.

Place de la Grande-Poste d'Alger

Campagne de sensibilisation et de dépistage du sida

L'association Solidarité Aids de la wilaya d'Alger a organisé, jeudi, à la place de la Grande-Poste d'Alger une caravane médicale pour sensibiliser à la nécessité du dépistage précoce du sida, particulièrement chez les jeunes, a-t-on constaté.

Organisée en collaboration avec les services de la direction de la santé de la wilaya, la direction de la jeunesse et des sports et la direction de l'Action sociale (DAS), cette caravane qui durera jusqu'au 6 décembre prochain comprend une clinique qui propose un dépistage gratuit sous la supervision d'un staff médical et paramédical spécialisé et un stand de sensibilisation supervisé par des étudiants en médecine, membres de l'association qui distribuent des dépliants

et donnent des conseils de prévention contre cette maladie.

A cette occasion, le président de l'association, Boufnissa Hassan, a souligné que cette action de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du programme de la stratégie nationale de lutte contre le sida destiné aux jeunes.

Cette manifestation coïncide avec les préparatifs de la Journée mondiale de lutte contre le sida célébrée le 1^{er} décembre, a indiqué M. Boufnissa, précisant que le nombre des sidéens s'est stabilisé en Algérie et varie entre 800 et 1 000 cas/an.

Cette caravane qui sillonne 13 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger cible la catégorie des jeunes, d'autant que les statistiques indi-

quent que 65% des nouveaux cas de sida enregistrés au niveau national touche la catégorie des moins de 35 ans.

Le dépistage précoce peut réduire considérablement le taux de prévalence du sida, a précisé l'intervenant, indiquant que le dépistage est gratuit, volontaire et secret. Une semaine après le prélèvement, les résultats sont communiqués par téléphone à la personne concernée, a-t-il ajouté. Les nouveaux cas dépistés positifs au sida sont pris en charge par des spécialistes et des psychologues au niveau du centre de dépistage volontaire de Bouguermine et de l'hôpital El Kettar. Les soins nécessaires sont prodigués gratuitement aux patients, a-t-il fait savoir.

H. F.

En prévision des Jeux méditerranéens 2021 à Oran

Lancement de la réalisation de trois piscines semi-olympiques



Les travaux de réalisation de trois piscines semi-olympiques ont été lancés jeudi dans la wilaya d'Oran, en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens de 2021.

Le wali d'Oran Mouloud Chérifi a donné, en présence des autorités locales, le coup d'envoi des travaux de réalisation de ces infrastructures dans les communes d'Es Sénia, Misserghine et Cap Blanc (Ain El Kerma) visant à encourager la pratique de la natation chez les jeunes catégories.

A l'occasion, il a insisté sur la réduction

des délais de réalisation de 16 à 10 mois, soulignant que la wilaya nécessite d'autres piscines de proximité.

Ces projets, dotés d'enveloppes de 136 à 148 millions DA sur budget de la wilaya, prévoient des piscines de 8 couloirs de 25 mètres, des vestiaires, des locaux techniques.

D'autre part, plus de 20 stades de proximité sont réalisés cette année à travers la wilaya en vue d'encourager la pratique sportive.

En outre, à Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma, un centre de préparation sportive sera réalisé au profit des équipes et clubs sportifs pour y effectuer des stages au lieu de se diriger vers l'étranger, selon les explications fournies par le directeur de la jeunesse et des sports.

Ce projet comporte aussi un camp de jeunes de 120 lits, cinq chambres haut standing de 30 lits et un réfectoire

qui s'ajoute à une piscine semi-olympique (25 m), une salle de sports, un terrain de football en gazon artificiel, et une piste d'athlétisme.

Le DJS a annoncé le lancement avant la fin d'année en cours de la réalisation de trois autres piscines semi-olympiques (25 m) à hai «Nedjma» (ex Chteibo), à El Kerma et à hai Bouamama (Oran).

La wilaya d'Oran, qui disposait il y a quelques années seulement d'une seule piscine à hai Medina Jdida, compte actuellement 7 piscines opérationnelles, en attendant la réception en avril prochain de trois autres au pôle urbain de Belgaid, à Bir El Djhir et à Ain Turck, pour atteindre 20 piscines semi-olympiques et de proximité avant le rendez-vous des Jeux méditerranéens de 2021. Elle compte aussi 34 clubs de natation, de plongée et autres sports aquatiques.

H. B.

Souk Ahras

Un programme d'urgence pour renforcer l'AEP

< Un programme d'urgence d'alimentation en eau potable en voie de concrétisation porte sur réalisation de 17 forages dans nombre de communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on indiqué jeudi lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Ce programme auquel une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée, porte sur la réalisation de 17 forages à travers plusieurs communes de la wilaya en plus de la rénovation des conduites d'eau potable à partir de la station de la ville de Taoura jusqu'au réservoir Kadri, au chef lieu de wilaya, sur un linéaire de 6 km, selon les données de la Direction locale des ressources en eau.

Treize (13) forages ont été réceptionnés jusqu'à ce jour, «le reste sera livré début 2019», a indiqué le wali, Farid Mohamedi, au cours de cette session qui examinera le dossier des ressources en eau de la wilaya et le projet de budget préliminaire pour l'exercice 2019.

La nécessité d'accélérer les travaux de raccordement au réseau AEP et de réaménagement de la station de pompage de la ville de Souk Ahras, ainsi que la révision du programme de distribution de l'eau potable selon les besoins des citoyens, ont été fortement soulignés à cette occasion.

Par ailleurs, le rapport de la commission de l'hydraulique et de l'agriculture, présenté devant l'assemblée indique que les investissements publics dont a bénéficié la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre des différents plans quinquennaux de développement, ont permis la réalisation de quatre barrages d'une capacité totale de stockage de 419 millions m3.

Il s'agit en l'occurrence des barrages d'Ain Dalia (76 millions m3), d'Oued Charef (152 millions M3), d'Ouljette Oued Melague (156 millions m3) et Oued Djodra (35 millions m3).

Les membres de l'APW ont mis l'accent sur le nécessaire raccordement des barrages d'Oued Charef et d'Ain Dalia, la réalisation de nouveaux réservoirs d'eau, le renouvellement du réseau AEP, le changement des vieilles conduites d'eau en amiante et la remise à niveau des réservoirs et stations de pompage fisurés.

K. M.

Commune d'El Khroub (Constantine)

Mise en service prochaine de quatre cantines scolaires

< Quatre (4) cantines scolaires centrales seront mise en service «en janvier prochain» dans la commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris jeudi du président de la commission de l'éducation, chargé de la restauration des établissements et de la gestion des cantines scolaires auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Ces infrastructures, deux aménagées dans les établissements Ahmed Bouchbaa et Tebib Bachir et deux autres dans les établissements Belahrach Fodil et Sedrati Amor, dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, serviront des repas chauds aux élèves de 21 établissements scolaires de cette commune, a indiqué Abdesselam Hamla.

Ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de dix (10) millions de dinars, ces nouvelles cantines scolaires centrales, dont les travaux d'aménagement, lancés en juillet dernier, ont été parachevés, seront opérationnelles «dès l'acquisition des camions devant assurer l'approvisionnement quotidien des établissements en repas chauds», a fait savoir le même responsable. Il a également ajouté que ces cantines scolaires centrales, fournies en équipements modernes, fonctionneront avec un effectif de 20 éléments, entre cuisiniers qualifiés, agents de nettoyage, serveurs et chauffeurs.

La commune d'El Khroub, qui totalise 97 établissements éducatifs, compte 72 infrastructures scolaires dotées de cantines équipées, 18 servent des repas chauds et 54 fournissent des repas froids, a assuré M. Hamla, soulignant que le nombre d'élèves scolarisés dans cette collectivité locale ayant bénéficié de la cantine scolaire, s'élèvera à 38.332 élèves à la faveur de la mise en exploitation des ces quatre cantines scolaires centrales. A signaler que neuf (9) cantines scolaires centrales ont été mises en service dans la commune de Constantine, au début de la rentrée scolaire 2018/2019. Cette expérience sera généralisée à travers les autres communes, selon les services de la wilaya.

Salem M.

Tissemsilt

Réception de 11.000 logements

Onze mille (11.000) logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront réceptionnés dans la wilaya de Tissemsilt en 2019, a annoncé jeudi le wali, Salah El Affani.

En marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya, M. Affani a souligné que les travaux de ces logements, répartis à travers la wilaya et inscrits dans le cadre du programme d'habitat au titre du quinquennat 2010-2015, seront parachevés fin 2018, avant d'annoncer le lancement, courant 2019, des travaux de réalisation de 2.000 logements (LPL) à Tissemsilt.

Le chef de l'exécutif a fait savoir que les autorités de wilaya ont renforcé des chantiers de construction au chef-lieu de wilaya en moyens humains et matériels pour réceptionner le quota de logements dans les délais impartis

Par ailleurs, Salah El Affani a averti que des mesures strictes seront prises à l'encontre de ceux qui tentent de réaliser des constructions illicites au sein des cités concernées par le relogement.

Le wali a insisté, lors de sa visite d'inspection des chantiers de construction, sur l'achèvement des travaux de raccordement de 450 logements de type location/vente (AADL), sur un total de 800, aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable «pour être fin prêts, le 11 décembre prochain, à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960.»

Il a également donné des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux externes et de raccordement du projet de 240 LPL à la zone urbaine de Tissemsilt, appelant les entreprises chargées de la réalisation de 460 LPL dans les zones ZHUN et

Sidi El Houari à renforcer ces deux projets en moyens humains et matériels pour leur livraison le 5 juillet 2019.

Le wali a visité le projet de réalisation de 1.350 LPL et RHP, le chantier de réalisation de l'unité républicaine de sûreté qui sera livrée en avril prochain, avant de s'enquérir du taux d'avancement des travaux de construction du siège de la sûreté de wilaya où il s'est déclaré insatisfait du rythme imprégné aux travaux. Salah El Affani a inspecté le chantier de dédoublement de la RN 14 dans son tronçon Tissemsilt sur 3 kilomètres et les projets d'aménagement d'un hôtel de police, d'extension de la mairie et d'aménagement du marché couvert de Khetaifia. Le wali a, en outre, insisté sur le lancement du projet de réalisation de l'institut national spécialisé en formation professionnelle qui accuse un retard d'un an.

Y. M.

CONFLITS

Yémen

L'ONU veut une accalmie avant les consultations de paix

L'émissaire de l'ONU, Martin Griffiths, a rencontré jeudi le dirigeant rebelle à Sanaa avant d'aller à Hodeida, principal front de la guerre au Yémen, avec l'objectif d'obtenir une véritable accalmie avant les consultations de paix prévues en début décembre en Suède.



La visite de M. Griffiths vendredi à Hodeida (ouest) aux mains des rebelles et en proie à un calme précaire, donnera l'occasion à un «appel à une accalmie en pleines préparations des discussions de paix» en Suède, a déclaré une source de l'ONU à l'AFP.

Vitale pour l'acheminement des importations et des aides au Yémen, la cité portuaire illustre à elle seule la complexité de ce conflit qui a fait quelque 10 000 morts depuis près de quatre ans et provoqué la pire crise humanitaire au monde avec, selon l'ONU, 14 millions de personnes en situation de pré-famine.

M. Griffiths est depuis mercredi dans la capitale Sanaa, également contrôlée par les rebelles, pour tenter de progresser vers une solution politique à la guerre opposant les insurgés pro-iraniens au pouvoir aidé militairement par une coalition militaire sous commandement saoudien.

Jeudi, il a discuté avec le dirigeant rebelle Abdel Malik al-Houthi de «ce qui peut aider à tenir de nouvelles consultations» et des «demandes faites (par l'ONU) pour faciliter le transfert des blessés et des malades pour leur traitement à l'étranger, ainsi que leur retour»

au Yémen, a dit un porte-parole rebelle.

Le dirigeant rebelle a aussi dit à son interlocuteur que ses adversaires doivent être «honnêtes» et «crédibles» dans leur volonté de parvenir à un règlement politique.

«A fond»

C'est le secrétaire américain à la Défense Jim Mattis qui a annoncé mercredi que des pourparlers de paix interyémenites se tiendraient «tout début décembre» en Suède.

L'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, un autre pilier de la coalition militaire, «sont à fond derrière» ces négociations, a dit M. Mattis dont le pays est un proche allié de Riyad.

Le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi a d'ores et déjà annoncé sa participation aux consultations de paix dont la date exacte n'a pas encore été fixée.

Les derniers pourparlers, organisés sous l'égide de l'ONU à Genève en septembre, avaient échoué, les rebelles n'ayant pas fait le déplacement, disant craindre pour leur sécurité.

Dans un tweet, le chef rebelle Mohammed Ali al-Houthi a dit espérer que «la visite de M. Griffiths (hier) à

Hodeida ne sera pas suivie d'une escalade des opérations militaires de la part de la coalition de l'agression».

Après une intensification début novembre de l'offensive pour reprendre Hodeida, les forces progouvernementales, soutenues par la coalition, ont annoncé le 14 novembre une pause dans les opérations militaires pour favoriser les efforts de paix de l'ONU.

Mais la ville a connu cette semaine deux nuits de combats. Le calme est toutefois revenu jeudi.

Désastre humanitaire

La situation à Hodeida focalise l'attention de la communauté internationale qui mesure avec inquiétude les risques d'une famine généralisée dans le pays avec la poursuite des hostilités.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer à une date indéterminée sur une résolution, dont un projet a été présenté par la Grande-Bretagne, appelant à une trêve durable dans la ville et le passage, sans obstacles, de l'aide humanitaire.

Cette résolution est «destinée à obtenir un consensus des deux parties pour permettre à des discussions d'avoir lieu à Stockholm», a affirmé le chef

de la diplomatie britannique, Jeremy Hunt.

Dans un communiqué conjoint, le secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock, et l'Unicef ont souligné que la «désescalade à Hodeida a fourni un répit tant nécessaire à des centaines de milliers de civils restés dans la ville». Ils ont appelé les protagonistes à maintenir la trêve.

Une étude de l'ONG Save The Children donne une idée de l'ampleur du désastre humanitaire dans le pays.

Publiée mercredi, elle estime à 85 000 le nombre d'enfants morts de faim ou de maladie depuis le début de la guerre.

En mars 2015, l'Arabie Saoudite sunnite, voisine du Yémen, a pris la tête de la coalition militaire pour aider le gouvernement Hadi à stopper une progression des rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, puissance régionale chiite rivale du royaume saoudien.

Le pays est aujourd'hui quasiment divisé en deux, les forces progouvernementales contrôlant le sud et une bonne partie du centre tandis que les rebelles tiennent Sanaa ainsi que le nord et une bonne partie de l'ouest dont Hodeida.

AFP

En cas «d'offre intéressante»

La Turquie pourrait acheter des missiles américains Patriot

La Turquie pourrait acheter des missiles Patriot américains en plus du système russe S-400 en cas d'offre intéressante, a indiqué jeudi Ibrahim Kalin, porte-parole de la présidence turque.

«En cas d'offre intéressante, la Turquie envisagerait sérieusement d'acheter (des missiles Patriot) en plus d'une possible production conjointe et d'un transfert de technologie», a déclaré M. Kalin lors d'un forum sur les relations turco-russes dans la capitale, Ankara.

«La Turquie ne doit pas répondre à tous ses besoins depuis une seule source, car la Turquie est un grand pays», a-t-il ajouté, selon l'agence d'Etat Anadolu. En décembre dernier, la Turquie et la Russie ont finalisé un accord pour fournir deux batteries de missiles air-surface S-400 à Ankara. La Turquie sera le premier membre de l'Otan à faire l'acquisition du système russe.

M. Kalin a annoncé que la première livraison de systèmes S-400 devrait avoir lieu en octobre ou novembre 2019. Dans une seconde phase, la Turquie et la Russie commenceront à produire conjointement les systèmes S-400.

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a laissé entendre mercredi que la Turquie pourrait chercher à acquérir des systèmes de défense aérienne américains, soulignant que même si les S-400 étaient «une affaire conclue», Ankara avait besoin de plus de systèmes de défense aérienne, et préférerait les acheter à ses alliés.

L'achat de missiles russes par la Turquie avait soulevé les inquiétudes de ses alliés de l'Otan, qui exhortent souvent Ankara à investir dans des technologies de défense compatibles avec leurs systèmes. Les Etats-Unis ont averti la Turquie qu'elle pourrait faire face à des sanctions pour sa décision, alors qu'une loi interdisant la vente de jets F-35 à la Turquie a été adoptée par le Sénat en juin.

R. I.

Expropriation de 700 Palestiniens d'El-Qods Est Le MAE palestinien condamne la décision de la Cour suprême d'Israël

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a condamné jeudi la décision de la Cour suprême de l'occupant israélien d'exproprier et de déplacer 700 Palestiniens d'El-Qods Est.

Le ministère a indiqué dans un communiqué que ce verdict était basé sur «des prétextes faux et contradictoires», et a critiqué la Cour pour avoir adopté des documents «légalement problématiques».

La décision de la Cour de l'occupant prouve une fois de plus que les Palestiniens sont constamment victimes d'expulsions et de démolitions, a indiqué le ministère, tout en condamnant «le silence des décideurs du monde entier».

La Cour suprême de l'occupant israélien a autorisé mercredi l'expropriation de quelque 700 Palestiniens dans le quartier de Silwan, à d'El-Qods Est, après avoir rejeté une pétition palestinienne et approuvé l'installation de colons israéliens à la place des Palestiniens expulsés.

H. M.

Pakistan

Le consulat chinois de Karachi attaqué, deux policiers tués

Trois kamikazes appartenant à un groupe séparatiste ont attaqué tôt hier le consulat de Chine à Karachi, dans le sud du Pakistan, mais ont été abattus avant de pouvoir pénétrer dans le bâtiment, a annoncé la police. Deux policiers ont péri dans l'affrontement.

Les 21 employés du consulat sont sains et saufs, a précisé le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Shah Mahmood Qureshi.

L'attaque a été revendiquée par l'Armée de libération du Balouchistan (BLA), qui s'oppose aux projets chinois dans cette province du sud-ouest du Pakistan.

Pékin est le principal allié et partenaire d'Islamabad, consacrant des milliards de dollars d'investissements dans des projets d'infrastructures au Pakistan.

Le Premier ministre, Imran Khan, a dénoncé «un complot contre la coopération économique et stratégique sino-pakistanaise». Une explosion et des tirs ont été entendus lors de l'attaque et un panache de fumée s'est élevé au-dessus du quartier de Clifton, où le consulat est situé.

Le chef de la police de Karachi a précisé que les assaillants avaient tenté de pénétrer dans l'enceinte diplomatique à bord d'une voiture remplie d'explosifs.

Jiand Baloch, un porte-parole de la BLA, a confirmé par téléphone à Reuters, que trois attaquants avaient participé à l'opération et a accusé la Chine «d'exploiter les ressources» de la région.

Le Balouchistan, situé près de l'Afghanistan et de l'Iran, a d'importantes réserves de minerais et de gaz naturel mais reste la province la plus pauvre du Pakistan.

L'Inde, grande rivale du Pakistan dans la région, a condamné cette attaque.

En août dernier, un kamikaze de la BLA a attaqué un bus transportant des travailleurs chinois, faisant cinq blessés.

Reuters



Niger

Huit morts dans une attaque contre le camp d'une société française

Huit civils ont été tués au cours d'une attaque nocturne attribuée au groupe islamiste nigérien Boko Haram contre le camp de la société française de forage Foraco dans le sud-est du Niger, près de la frontière avec le Nigeria.



L'attaque est survenue dans la nuit de mercredi à jeudi. "A 2 heures du matin, un groupe de terroristes a attaqué le bâtiment où se reposait une équipe de foreurs et techniciens de Foraco dans le village de Toumour (région de Diffa)", a indiqué la société héraultaise dans un communiqué. "Les assaillants ont ouvert le feu sur le personnel qui dormait". Sept des victimes tuées dans leur sommeil étaient des employés nigériens de la société française, qui effectue sur place des forages pour alimenter en eau un camp de réfugiés. La huitième était un fonctionnaire du ministère nigérien de l'Hydraulique.

Cinq autres personnes ont été blessées dont deux grièvement

dans l'attaque de ce bâtiment, choisis selon Foraco en accord avec les Forces armées nigériennes chargées de la protection du personnel. La région de Diffa a été les années passées cible d'attaque du groupe jihadiste Boko Haram né au Nigeria avant de se développer dans la région.

Les obsèques de sept des victimes ont eu lieu jeudi, en présence notamment du gouverneur de Diffa, Mahamadou Bakabé.

"Un des éléments de Boko Haram est également décédé", a déclaré le gouverneur, ajoutant que les "assaillants ont emporté deux véhicules de la Foraco, dont un a été retrouvé calciné par ces sauvages en cours de route".

"Nous sommes ici au nom du président Mahamadou Issoufou

pour nous incliner devant les dépouilles de ces braves et valeureux nigériens qui ont donné leur vie pour la commune de Toumour", a assuré le gouverneur, faisant état de sept blessés.

A Paris, le Quai d'Orsay a fermement condamné cette attaque, déclarant qu'il "n'y a pas de Français parmi les victimes selon les informations dont nous disposons à ce stade".

Militaires en ronde

"Une quinzaine d'employés étaient présents sur place, protégés par une quinzaine de militaires partis faire une ronde aux alentours au moment de l'attaque", a expliqué à l'AFP le directeur Europe/Moyen-Orient de Foraco

Thierry Merle. "Nous n'avions jamais rencontré jusque-là de problème similaire. On sait bien que Boko Haram est présent dans la région mais à ce jour nous n'avons eu aucune revendication. Nous n'avions pas reçu de menace particulière". Les assaillants ont également "pillé plusieurs boutiques" et "emporté des vivres", a précisé à l'AFP un résident de Diffa.

Attaque à cheval

La radio locale Saraounia FM a indiqué que "les assaillants étaient venus à cheval" avant de s'enfuir "en direction du Nigeria" tout proche.

Cette attaque intervient après plusieurs mois d'accalmie dans la région de Diffa, théâtre de nom-

breuses attaques de Boko Haram entre février 2015 et le début de l'année. Mi-janvier, au moins cinq soldats nigériens avaient été tués près de cette même commune de Toumour. Fin avril, Niamey avait annoncé une opération militaire régionale d'envergure dans le bassin du lac Tchad (commun au Niger, au Tchad, au Nigeria et au Cameroun) pour débarrasser la zone des "résidus" de Boko Haram. Le ministre nigérien de la Défense, Kalla Moutari, jugeait toutefois que, même "totalement affaibli", Boko Haram continuait de représenter "une menace réelle".

Les autorités ont reconduit l'Etat d'urgence imposée dans la région de 2016 en raison de la persistance de "l'insécurité".

La région nigérienne de Diffa abrite quelque 300.000 réfugiés et déplacés en raison des attaques de Boko Haram, selon des ONG.

De sources sécuritaires, des membres ou des sympathisants de Boko Haram vivent dans les camps renseignant le groupe sur la présence des forces de sécurité.

Coté à la bourse de Toronto et présent dans 22 pays, Foraco, qui se présente comme le troisième foreur minier au monde, travaillait dans ce contexte pour réaliser "deux forages d'eau profonds aux alentours du camp de réfugiés de Toumour afin de rendre les conditions de vie meilleures pour les personnes déplacées, dans cette zone semi-désertique et aride".

Samedi dernier, le gouvernement avait regretté devant le Parlement la suspension "en raison de l'insécurité" des travaux de construction d'une route devant relier le Niger au Tchad. **AFP**

Sénégal

Le Premier ministre promet au président Macky Sall une réélection au premier tour

A trois mois de la présidentielle, la coalition du président sénégalais Macky Sall a lancé la mobilisation pour sa réélection dès le premier tour alors que ses principaux rivaux sont écartés de la course par des décisions judiciaires.

"Nous allons gagner", a déclaré le Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne mercredi soir lors d'une réunion d'investiture du président sortant organisée par les cadres de la majorité, selon des propos rapportés jeudi dans la presse sénégalaise.

"Le 24 février (jour du premier tour), à 18H00, le tour sera déjà joué", a ajouté le chef du gouvernement, un proche du président.

D'autres cérémonies sont organisées ces prochains jours par des sections (jeunes, femmes,...) du parti au pouvoir (APR, Alliance pour la République), par ses alliés

au sein de la majorité ou par des mouvements de soutien.

Le congrès de l'investiture officielle du président sortant par la coalition est prévu le 1er décembre à la "Dakar Arena", un complexe sportif récemment inauguré dans la ville nouvelle de Diamniado, à une trentaine de kilomètres de la capitale, a indiqué jeudi un responsable de la communication de la majorité. Face à Macky Sall, élu pour sept ans en 2012, l'opposition peine à faire émerger un candidat.

L'ancien maire de Dakar, le socialiste dissident Khalifa Sall, révoqué après la confirmation en appel en août de sa condamnation à cinq ans de prison pour escroquerie, ne peut miser que sur un hypothétique succès de son pourvoi en Cassation pour encore espérer pouvoir se présenter.

L'ancien ministre et fils du président Abdoulaye Wade (2000-2012), Karim Wade, a quant à lui bien été investi par le Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition). Mais il a été radié des listes électorales après sa condamnation en 2015 à six ans de prison pour enrichissement illicite par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), dont les décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel.

"Aucun procès ne sera rouvert", a martelé mercredi le Premier ministre.

Les avocats de Karim Wade réclament un nouveau procès, se fondant sur des "constatations" du Comité des droits de l'Homme des Nations unies qui a relevé des "violations" par l'Etat du Sénégal des droits de Karim Wade en raison de l'impossibilité de faire appel à sa condamnation sur le fond.

Macky Sall a quant à lui menacé Karim Wade, qui vit à l'étranger, d'arrestation s'il rentrait au Sénégal.

"Il a été condamné à six ans de prison avec des amendes (de plus de 210 millions d'euros). Il a bénéficié (en 2016) d'une grâce de ma part pour la partie détention. Les peines (pécuniaires) sont à recouvrer, à défaut de recouvrement, c'est la contrainte par corps", a déclaré Macky Sall le 12 novembre sur la télévision France 24.

M. Sall a toutefois évoqué la possibilité d'une amnistie en faveur de Karim Wade et Khalifa Sall, mais après sa réélection.

"Je ne peux pas écarter (...) dans une circonstance nouvelle d'une réélection (...) d'engager une nouvelle phase pour la reconstruction nationale, dans un esprit de renouveau national, de consensus national", a dit M. Sall. **AFP**

Ebola en RDC

13 nouveaux cas, 219 décès

Treize nouveaux cas de fièvre hémorragique ont été enregistrés dans l'est de la République démocratique du Congo où l'épidémie de la maladie à virus Ebola a déjà fait 219 morts, selon le ministère congolais de la Santé. Parmi les nouveaux cas, cinq sont les membres d'une même

famille. Ils étaient enregistrés comme contacts d'un cas confirmé décédé au début du mois de novembre, précise le ministère dans son bulletin de mardi soir.

Les cinq personnes avaient "refusé la vaccination et le suivi. Ils ont finalement tous accepté d'être soignés", précise le ministère.

Déclarée le 1er août à Mangina, dans la province du Nord-Kivu, la dixième épidémie d'Ebola a également touché la province voisine de l'Ituri (nord-est).

L'épicentre s'est rapidement déplacé à Beni, ville d'environ 300.000 habitants, cible d'attaques attribuées à des rebelles ougan-

dais musulmans des Forces démocratiques alliées (ADF).

Des attaques mises sur le compte de ces rebelles ont perturbé à plusieurs reprises les opérations pour contenir et venir à bout de la maladie.

Dans le même temps le ministère de la Santé indique que la lutte

contre Ebola "dans le village de Kanyihunga, zone contrôlée par les Maï-Maï (ndr: groupe armé), évolue positivement".

La RDC a déjà été touchée par neuf épidémies d'Ebola depuis l'apparition de la maladie sur son sol en 1976.

Agence

Le prince héritier saoudien entame aux Emirats une tournée à l'étranger

Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, a entamé jeudi aux Emirats arabes unis une tournée à l'étranger, sa première depuis l'affaire au retentissement mondial du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, tué le 2 octobre au consulat de son pays à Istanbul.

Il a été accueilli par 21 coups de canon tirés à l'aéroport d'Abou Dhabi, la capitale des Emirats, proche allié de l'Arabie saoudite avec laquelle il apporte un soutien militaire au pouvoir au Yémen face aux rebelles, selon l'agence officielle WAM. Le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohamed ben Zayed Al Nahyane, et de nombreux responsables émiratis étaient également présents à sa descente d'avion, a pré-

cisé l'agence.

A Riyad, le cabinet royal a annoncé le départ du prince héritier pour une tournée effectuée sur «instruction» de son père, le roi Salmane, sans préciser les pays qu'il allait visiter.

Le roi est «soucieux de renforcer les relations du royaume aux niveaux régional et international» et de poursuivre «la coopération et les contacts avec les pays frères dans l'ensemble des domaines», a souligné le cabinet dans un communiqué.

Le prince héritier saoudien est attendu mardi en Tunisie, selon une source à la présidence tunisienne.

Et en Turquie, le porte-parole de la présidence a indiqué jeudi que le chef de l'Etat, Recep Tayyip Erdogan, et Mohammed ben Salmane pourraient se rencontrer la semaine prochaine en marge du sommet du G20 en Argentine.

Ce serait la première rencontre entre les deux hommes depuis le meurtre de Jamal Khashoggi, un critique des autorités saoudiennes.

Son meurtre a terni l'image du royaume, notamment du prince héritier, accusé par la presse et des responsables turcs anonymes d'avoir donné l'ordre de tuer le journaliste.

Si M. Erdogan n'a jamais ouvertement mis en cause le prince héritier, il a affirmé que l'ordre de tuer le journaliste émanait des «plus hauts niveaux» de l'Etat saoudien, tout en écartant la responsabilité du père du prince héritier, le roi Salmane.

Selon des médias américains, la CIA n'a



plus de doutes sur la responsabilité de Mohammed ben Salmane dans le meurtre.

Mais le président Donald Trump a assuré mardi que l'agence américaine de renseignement extérieur n'avait «rien trouvé d'absolument certain», et réaffirmé son soutien aux dirigeants du royaume.

Après la position de M. Trump, «il est difficile de ne pas voir cette tournée régionale comme un tour d'honneur», a déclaré à l'AFP, Kristin Diwan de l'Arab Gulf States Institute à Washington.

«Se rendre dans des pays amis oblige ces Etats à manifester leur soutien au prince héritier, et sert à rallier un soutien régional

avant le G20», selon elle.

L'affaire Khashoggi a poussé des pays occidentaux, dont l'allié américain, à imposer des sanctions à plusieurs suspects saoudiens.

Le procureur général saoudien a pour l'heure inculpé 11 personnes et requis la peine de mort contre cinq d'entre elles, mais a totalement dédouané le prince héritier. Après avoir dans un premier temps nié la disparition de Khashoggi, Ryad a fini par reconnaître sous la pression internationale qu'il avait été tué dans son consulat à Istanbul lors d'une opération «non autorisée».

AFP

Tijuana : des centaines de migrants manifestent près de la frontière avec les Etats-Unis

La tension s'est accentuée jeudi à Tijuana, au nord-ouest du Mexique, où plusieurs centaines de migrants de la caravane ont manifesté près du poste-frontière avec les Etats-Unis, alors que les forces armées américaines s'entraînaient pour repousser une éventuelle entrée en force. Les migrants, en majorité des hommes, mais aussi des femmes accompagnées d'enfants en bas âge, ont quitté à la mi-journée le refuge mis à leur disposition par les autorités locales pour se diriger vers le pont El Chaparral, situé à proximité du point d'entrée vers la Californie.

Le passage entre les deux pays a été fermé durant 15 minutes alors que l'armée américaine réalisait un «exercice à grande échelle de rapidité opérationnelle» impliquant des hélicoptères et plusieurs centaines de soldats et policiers, selon l'office américain des douanes et de protection de la frontière. Le président américain Donald Trump a de nouveau menacé jeudi de fermer «toute la frontière» entre les Etats-Unis et le Mexique, y compris aux échanges commerciaux, si la situation devait dégénérer face à l'arrivée de milliers de migrants d'Amérique centrale. Un agent du groupe Beta, qui réunit des fonctionnaires et des volontaires du gouvernement mexicain pour porter assistance aux migrants, a tenté de raisonner les manifestants en leur rappelant qu'il était nécessaire de s'inscrire sur une liste d'attente pour déposer une demande d'asile aux Etats-Unis. «Qu'ils nous laissent passer, nous sommes désespérés, nous avons laissé nos familles au Honduras. Nous devons commencer à travailler», a répondu un migrant identifié comme Wilson. L'attente pour l'étude des dossiers de demande d'asile peut prendre plus d'une année.

L'agent a par ailleurs rappelé quels étaient les bénéfices que les migrants pourraient tirer en demandant l'asile au Mexique. «Il y a un bureau où on vous propose du travail, il y a du travail en ville. Nous voulons que vous puissiez gagner (un peu d'argent) avant d'aller aux Etats-Unis. Il faut attendre votre tour», a-t-il exhorté. Un homme qui s'est présenté comme un défenseur des droits de l'homme a également tenté de dissuader les migrants de poursuivre leur route. «C'est une bonne offre, vous devez la prendre en compte car vous pourrez ainsi obtenir la régularisation» au Mexique, a-t-il expliqué. «Non, nous ne voulons pas !», ont crié les migrants avant de reprendre leur marche. Environ 9 000 militaires américains ont été déployés à la frontière avec le Mexique. Quelque 4 500 migrants de la caravane, pour la plupart des Honduriens, sont actuellement hébergés à Tijuana, où les refuges sont arrivés à saturation et certains campements improvisés ont commencé à apparaître aux alentours. Dans tout l'Etat de Basse-Californie, où se situe Tijuana, on dénombre actuellement 6 000 migrants, selon les autorités locales. Les migrants de ce vaste cortège ont quitté le Honduras le 13 octobre, fuyant la violence et la pauvreté, et parcouru plus de 4 000 km en un peu plus d'un mois. AFP

Rompant avec la trêve de Thanksgiving, Trump attaque les juges

Donald Trump a rompu jeudi la trêve politique traditionnelle de la période de Thanksgiving en s'en prenant aux juges qu'il accuse de mettre les Etats-Unis en danger par leurs décisions sur sa politique migratoire. Trois jours après la décision rendue par un juge californien qui a suspendu son décret permettant de rejeter automatiquement les demandes d'asile déposées par des personnes ayant traversé illégalement la frontière, le président américain ne décolère pas.

«C'est une chose terrible quand les juges s'ingèrent dans la protection du pays, quand ils vous disent comment protéger votre frontière. C'est une honte», a-t-il tempêté depuis sa résidence de Mar-a-Lago en Floride, où il passe jeudi la fête de Thanksgiving, censée être un moment d'apaisement et de consensus national.

Devant la presse et les caméras, Donald Trump s'est entretenu avec les troupes américaines déployées partout dans le monde pour leur souhaiter bonne fête. Mais il s'est saisi de l'occasion pour comparer, en substance, la mission des soldats présents en Afghanistan pour protéger les Etats-Unis à sa politique migratoire très ferme à la frontière mexicaine.

«Vous avez peut-être vu aux informations ce qui se passe à notre frontière sud. Un grand nombre de personnes» arrivent, a-t-il dit à un haut-gradé militaire, en référence aux migrants venus par milliers d'Amérique centrale, fuyant la plupart du temps la violence. «Dans beaucoup de cas, ce ne sont pas des gens biens. Ils sont mauvais», a-t-il tonné. Interrogé par des journalistes, le locataire de la Maison

Blanche a menacé de fermer temporairement «toute la frontière» avec le Mexique «si on arrive à un stade où on perd le contrôle ou s'il y a des violences».

Avant l'arrivée des migrants, il avait déjà ordonné le déploiement à la frontière de milliers de soldats, qui déroulent actuellement des kilomètres de barbelés pour renforcer la barrière naturelle du fleuve Rio Grande.

Et il avait promulgué le décret contesté pour tenter de les décourager de franchir illégalement la frontière et pousser le Mexique à les prendre en charge, mesure suspendue lundi par la justice américaine.

«Epine dans le pied»

Une suspension qu'il a qualifiée jeudi d'«épine dans le pied», et qui ne cesse d'alimenter sa querelle inédite avec le président de la Cour suprême, John Roberts.

«Le juge Roberts peut dire ce qu'il veut mais la 9e juridiction est un désastre intégral et absolu», a lancé en début de matinée sur Twitter le milliardaire républicain à l'encontre de cette institution judiciaire dont dépend le juge ayant bloqué son décret, accusé d'être un partisan de son prédécesseur démocrate Barack Obama.

Mercredi, le président de la Cour suprême s'était permis de recadrer Donald Trump en défendant l'impartialité des juges.

«Nous n'avons pas de juges pro-Obama, ou Trump, ou Bush, ou Clinton», avait estimé dans un communiqué John Roberts, juge conservateur nommé par l'ex-président républicain George W. Bush.

«Les juges ne doivent pas Légiférer sur

la Sécurité à la Frontière ou n'importe où. Ils n'y connaissent rien et mettent notre Pays en danger», a encore tweeté jeudi le président Trump. «Nos professionnels géniaux des Forces de l'Ordre doivent être autorisés à faire leur travail», a-t-il insisté.

MBS «déteste» ce crime

Au cours d'un large tour d'horizon de l'actualité, il a également réaffirmé, pour la énième fois, considérer l'Arabie saoudite comme un «allié très important». Et ce malgré les soupçons qui pèsent sur l'éventuelle responsabilité du puissant prince héritier Mohammed ben Salmane dans l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi. «Je déteste ce crime», a-t-il répondu aux journalistes. «Je déteste cette dissimulation. Et je vais vous dire, le prince la déteste encore plus que moi», a-t-il poursuivi, tenant à rappeler que «MBS» et son père, le roi Salmane d'Arabie Saoudite, avaient tous deux «vigouusement» nié être derrière ce meurtre. Alors que plusieurs médias américains ont rapporté que la CIA estimait que le prince a commandité le meurtre, Donald Trump a réitéré que l'agence de renseignement extérieur n'était parvenue à aucune conclusion définitive.

Pressé également par les journalistes de s'épancher sur un éventuel remaniement de son gouvernement après sa défaite aux élections de mi-mandat début novembre, le président américain a précisé mener des entretiens «cette semaine».

«J'en changerais peut-être deux. Peut-être quelques-uns. Mais pas beaucoup. Globalement, nous sommes très heureux.»

AFP

Brexit

Les négociations sont à un point «crucial», juge Theresa May

La Première ministre britannique a estimé jeudi, que les négociations sur le Brexit étaient arrivées à un point «crucial», à trois jours d'un sommet qui doit sceller l'accord de retrait et la déclaration politique sur la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni.

«Les négociations sont maintenant à un moment crucial», a déclaré Theresa May devant les députés britanniques. «Tous nos efforts doivent être concentrés sur la collaboration avec nos partenaires européens afin de mener ce processus à son terme, dans l'intérêt de tous les citoyens».

Le sort de l'enclave de Gibraltar et la question des futurs droits de pêche des Européens dans les eaux britanniques font partie des principaux problèmes restant à régler pour conclure ces tractations d'une complexité inédite, à environ quatre mois du départ britannique de l'UE, prévu pour le 29 mars 2019.

«La souveraineté britannique à Gibraltar sera protégée» après le Brexit, a ajouté la dirigeante britannique, au lendemain d'une discussion téléphonique avec le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez.

«Après ma conversation avec Theresa May, nos positions restent éloignées», a quant à lui tweeté jeudi M. Sanchez au moment d'arriver à Cuba. «Mon gouvernement défendra toujours les intérêts de l'Espagne. S'il n'y a pas de changement, nous mettrons notre veto au Brexit», a-t-il ajouté. L'Espagne a menacé de s'opposer à tout accord sur le Brexit dimanche si elle n'obtenait pas que soit inscrit noir sur blanc qu'elle disposerait d'un droit de veto sur les négociations futures concernant Gibraltar. Ce à quoi le chef de l'exécutif de cette enclave britannique a répliqué que Madrid brandissait le «fouet» dans les discussions.

Theresa May a également abordé la question sensible du futur accès des flottes européennes aux eaux territoriales du Royaume-Uni. Certains pays européens comme la France insistent pour que l'accès au marché européen du poisson pêché par les Britanniques soit lié à l'accès des Européens à l'espace maritime britannique.

«Nous avons rejeté tout lien entre l'accès à nos eaux territoriales et l'accès aux marchés», a-t-elle dit. «Nous négocierons l'accès et les quotas sur une base annuelle, comme le font d'autres Etats côtiers indépendants», a-t-elle poursuivi, citant la Norvège et l'Islande.

«Partenariat ambitieux»

Au lendemain d'une visite éclair de



Mme May à Bruxelles, un projet de «déclaration politique» de 26 pages, préparé par les deux équipes de négociateurs, a été transmis jeudi aux capitales européennes.

Ce texte a été «convenu au niveau des négociateurs et accepté en principe au niveau politique, sous réserve de l'approbation des dirigeants» présents au sommet européen exceptionnel de dimanche, a annoncé le président du Conseil européen Donald Tusk.

Le document sera joint au «traité de retrait» du Royaume-Uni, de 585 pages, qui détricote les liens noués pendant plus de 40 ans d'adhésion du Royaume-Uni et a fait l'objet d'un accord la semaine dernière.

Cette déclaration politique, consultée par l'AFP, «établit les paramètres d'un partenariat ambitieux, large, approfondi et flexible» en matière de commerce, de politique étrangère, de défense et de sécurité. Mais contrairement au traité, même si elle revêt une grande portée politique, pour fixer le cadre de négociations qui ne pourront commencer qu'après le Brexit, programmé à la fin mars 2019.

Les deux équipes de négociateurs sont aussi convenues que la période de transition post-Brexit pourra être prolongée jusqu'à deux ans après la fin 2020, la date initialement prévue dans le traité de retrait.

Pendant cette transition, le Royaume-Uni continuera d'appliquer les règles de l'UE et d'y contribuer financièrement, sans cependant participer aux décisions, au grand dam des partisans britanniques d'une rupture nette et rapide.

L'annonce de ces progrès a fait bondir la livre britannique face au dollar, mais a également entraîné des commentaires acerbes au sein même de la majorité conservatrice de Theresa May.

«L'accord de retrait ne passera jamais l'étape de la Chambre des communes», a réagi le député conservateur Mark Francois, membre de l'European Research Group, un groupe de députés conservateurs eurosceptiques.

«Equilibre délicat»

Theresa May retournera aujourd'hui à Bruxelles pour finaliser les négociations, à la veille du sommet.

Plusieurs des 27 pays de l'UE partenaires du Royaume-Uni avaient insisté en coulisses pour que les négociations s'accélérent et que les capitales disposent d'un temps suffisant pour examiner les textes, faute de quoi le sommet pourrait être reporté selon des diplomates.

«La France et l'Allemagne sont d'accord : il ne doit pas y avoir de négociations au Conseil européen (dimanche) et les textes doivent donc être prêts à l'avance», a expliqué une source diplomatique. «C'est un équilibre délicat à trouver», a déclaré une autre source diplomatique. Les 27 ne veulent pas d'un texte transmis «au dernier moment» mais ils «comprennent bien que Mme May a besoin d'un peu de dramaturgie pour montrer qu'elle a négocié jusqu'au bout».

AFP

Pékin veut des discussions commerciales équitables, les marchés doutent

■ Les discussions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine doivent être équitables et bénéficier aux deux parties, a déclaré vendredi le vice-ministre chinois du Commerce, Wang Shouwen, alors que les marchés financiers chinois doutent de la possibilité d'un compromis.

Le président chinois, Xi Jinping, et son homologue américain, Donald Trump, devraient s'entretenir des tensions commerciales entre les deux pays à l'occasion du sommet du G20 en fin de semaine prochaine à Buenos Aires. «Nous espérons que, sur une base de consultations équitables, de bénéfices mutuels et de confiance, nous pourrions faire des efforts communs pour aplanir nos différences et trouver les moyens de résoudre les problèmes», a dit Wang Shouwen lors d'une conférence à Pékin. Il a ajouté que des représentants des deux pays étaient en contacts étroits sur instruction de leurs dirigeants respectifs.

A la Bourse de Shanghai, les interrogations sur l'issue du différend commercial entre les deux premières économies mondiales ont contribué à la baisse de 2,49% de l'indice phare SSE Composite vendredi, sa plus lourde perte depuis le 18 octobre, qui porte à près de 22% sa chute depuis le début de l'année.

«Les développements récents ont sapé les anticipations d'un accord commercial lors de la rencontre Xi-Trump», a résumé Yu Bin, conseiller en investissement chez Zhongtai Securities.

Parmi les éléments qui ont nourri les doutes des investisseurs figure un article publié jeudi par le Wall Street Journal selon lequel les autorités américaines cherchent à convaincre des opérateurs mobiles et des fournisseurs d'accès à internet de pays alliés aux Etats-Unis de prendre leurs distances avec le spécialiste chinois des équipements de réseaux Huawei Technologies.

«SI NOUS POUVONS CONCLURE, NOUS LE FERONS», DIT TRUMP

Mardi, l'administration américaine avait jugé que la Chine n'avait pas rompu avec ses pratiques commerciales «déloyales».

Washington demande à Pékin d'ouvrir davantage le marché chinois, d'améliorer la protection de la propriété intellectuelle dont bénéficient les entreprises américaines, de réduire les aides publiques à l'industrie et de diminuer le déficit de la balance commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, qui avoisine 375 milliards de dollars (329 milliards d'euros).

Washington prévoit officiellement de porter dès le 1er janvier à 25% les droits de douane sur quelque 200 milliards de dollars de produits chinois importés aux Etats-Unis et Donald Trump a menacé de taxer l'ensemble des importations en provenance de Chine, soit environ 267 milliards de dollars supplémentaires, si Pékin ne se plie pas aux exigences américaines. Jeudi, Donald Trump a dit espérer pouvoir annoncer un accord à l'issue de sa rencontre avec Xi Jinping.

«Ce que je peux dire, c'est que la Chine veut vraiment un accord, à cause des droits de douane», a-t-il dit à Palm Beach, en Floride, où il passait la fête de Thanksgiving. «La Chine veut conclure un accord; si nous pouvons conclure un accord, nous le ferons», a-t-il ajouté.

Reuters

Brexit: Berlin est préparé à tous les scénarios, dit Scholz

■ L'Allemagne espère que la Grande-Bretagne sortira de l'Union européenne de manière ordonnée mais est préparée à un Brexit sans accord, déclare le ministre allemand des Finances dans un entretien publié vendredi, à deux jours du sommet extraordinaire de Bruxelles pour valider le projet d'accord sur le Brexit.

La Commission européenne et la Grande-Bretagne se sont mises d'accord jeudi sur un projet de déclaration concernant leurs relations après le divorce, mais de nouveaux points de désaccord sont apparus alors que les chefs

d'Etat et de gouvernement de l'UE se réunissent dimanche en sommet extraordinaire pour valider le projet d'accord conclu la semaine dernière.

La chancelière allemande, Angela Merkel, a déclaré mercredi, que l'Allemagne allait apporter son soutien à l'accord de Brexit négocié entre Londres et Bruxelles, en émettant le souhait que les objections émises par l'Espagne au sujet de Gibraltar soient résolues d'ici au sommet européen de dimanche.

Un Brexit sans accord serait «la pire issue pour l'Europe, mais surtout pour la Grande-

Bretagne, parce que cela aurait de graves répercussions sur l'économie britannique», dit Olaf Scholz dans un entretien au quotidien *Passauer Neue Presse*. «Nous sommes minutieusement préparés aux deux options, un Brexit sous contrôle ou non. Les deux scénarios présentent des défis, mais nous pouvons les surmonter et y parviendrons», ajoute-t-il.

Le ministre allemand des Finances évoque par ailleurs le cas de l'Italie, après que la Commission européenne a franchi mercredi le premier pas vers une procédure de sanction contre Rome dont le budget enfreint selon elle

les règles de l'Union.

S'il estime que les propositions de l'Italie ne sont pas toutes mauvaises, Olaf Scholz appelle le gouvernement italien à mettre en place ses réformes de manière progressive. «Quand vous avez une telle dette publique, vous devez agir avec prudence et vous ne pouvez pas mettre en oeuvre tous vos projets d'un coup», déclare-t-il dans cet entretien.

«Les propositions de la Commission européenne pour l'Italie sont appropriées», ajoute-t-il, précisant ne pas envisager une nouvelle crise de la zone euro.

Reuters

Selon l'ONU

Concentration record des gaz à effet de serre en 2017

Les gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique, ont franchi de nouveaux pics de concentration dans l'atmosphère en 2017, s'est inquiété jeudi l'ONU, qui appelle à agir d'urgence pour inverser la tendance.

« Les données scientifiques sont sans équivoque. Si l'on ne réduit pas rapidement les émissions de gaz à effet de serre, et notamment de CO₂, les changements climatiques auront des conséquences irréversibles et toujours plus destructrices pour la vie sur Terre », a déclaré Petteri Taalas, secrétaire général de l'agence onusienne Organisation météorologique mondiale (OMM).

« La période propice à l'action est sur le point de s'achever », a-t-il averti, à quelques jours de la COP24 sur le climat qui doit se tenir en décembre à Katowice en Pologne.

La communauté internationale doit y finaliser l'accord de Paris pour atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C, voire à 1,5°C par rapport au niveau de la Révolution industrielle. L'accord incite les pays à revoir à la hausse leurs engagements, qui à ce stade conduisent le monde bien au-delà de 3°C.

« La tendance est inquiétante. Il y a une différence entre l'ambition et la réalité », a reconnu le professeur Pavel Kabat, directeur du Département de la recherche à l'OMM, lors d'une conférence de presse.

« On ne peut avoir des gens en bonne



santé, des gens qui ont accès à la nourriture, à l'eau potable et à un air sain sans s'attaquer aux changements climatiques », a averti la secrétaire générale adjointe de l'OMM, Elena Manaenkova, soulignant que « le réchauffement de la planète est sans équivoque ».

Dans une lettre ouverte envoyée jeudi aux Etats avant la COP24, la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a elle exhorté la communauté internationale à « prendre des mesures efficaces, ambitieuses et urgentes » pour contrer le réchauffement climatique : « des nations entières, des écosystèmes, des peuples et des modes de vie pourraient tout simplement cesser d'exister ».

Selon l'OMM, les concentrations dans l'atmosphère de dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄) et protoxyde d'azote (N₂O),

trois gaz à effet de serre, ont encore progressé l'an dernier, pour atteindre des « nouveaux records » à l'échelle du globe.

Et « rien n'indique un renversement de cette tendance, qui est pourtant le facteur déterminant du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer, de l'acidification des océans et d'une augmentation du nombre et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes », pointe l'OMM.

Pas de 'baguette magique'

Les gaz à effet de serre captent une partie du rayonnement solaire traversant l'atmosphère, qui de ce fait se réchauffe. Ce phénomène, appelé « forçage radiatif » par les experts, s'est accru de 41% depuis 1990. Et le CO₂ est de très loin le principal responsable de ce réchauffement.

« Le CO₂ persiste pendant des siècles dans l'atmosphère et encore plus longtemps dans l'océan. Or, nous n'avons pas de baguette magique pour faire disparaître l'ensemble de cet excédent de CO₂ atmosphérique », a indiqué Mme Manaenkova.

Sa concentration dans l'atmosphère a atteint 405,5 parties par million (ppm) en 2017, une hausse de 2,2 ppm inférieure à celle enregistrée en 2016 (+3,2 ppm), période pendant laquelle avait été observé un puissant épisode El Niño, qui avait entraîné des épisodes de sécheresse dans les régions tropicales et avait réduit la capacité des forêts et de la végétation à absorber le CO₂.

« La dernière fois que la Terre a connu une teneur en CO₂ comparable, c'était il y a 3 à 5 millions d'années : la température était de 2 à 3°C plus élevée et le niveau de la mer était supérieur de 10 à 20 mètres par rapport au niveau actuel », a souligné M. Taalas.

Le méthane, qui figure au deuxième rang des plus importants gaz à effet de serre persistants, a atteint aussi un nouveau pic en 2017, représentant 257% du niveau qu'il avait à l'époque préindustrielle.

Les experts ont aussi observé l'an dernier une recrudescence « inattendue » d'un puissant gaz à effet de serre réduisant la teneur en ozone, le CFC-11 (trichlorofluorométhane), dont la production est régie par un accord international visant à protéger la couche d'ozone.

Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dépendent des quantités émises mais aussi des interactions complexes qui se produisent entre l'atmosphère, la biosphère, la lithosphère, la cryosphère et les océans. L'océan absorbe environ le quart des émissions totales et la biosphère un autre quart.

AFP

Japon

Les dernières "femmes de la mer"

Le bateau rentre au port, avec à bord une dizaine de « mamies » en combinaison noire et à l'énergie débordante. Une équipe de choc dont les filets regorgent de coquillages après deux heures passées à explorer les fonds sous-marins.

Les « ama », plongeuses en apnée du Japon, ont 60, 70, 80 ans, certaines marchent le dos voûté, mais on dirait des jeunes quand elles s'enfoncent dans les eaux sombres de l'océan Pacifique, au large de la ville de Toba, dans la péninsule de Shima.

À l'origine, elles pratiquaient ce métier avant tout pour nourrir leur famille, dans des régions rurales et isolées, où les possibilités

d'emplois étaient rares. Au XIXe siècle, elles plongeaient aussi en quête d'huîtres perlières sauvages.

« J'ai vraiment l'impression d'être une sirène au milieu des poissons. C'est une sensation fantastique », s'exclame Hideko Koguchi. Mine rieuse et cheveux en bataille, elle compte, agenouillée à même le sol aux côtés de ses vieilles copines, les turbos (« sazae ») chassés à la seule force de ses bras et jambes, tout souffle retenu.

Quand elle revêt sa panoplie d'« ama » ? masque, palmes et la combinaison noire qui a depuis les années 1960 remplacé la tenue blanche d'autrefois ? Hideko oublie le poids des années : 62, dont 30 dans le métier, et elle veut plonger « encore 20 ans ! »

Au cours de la saison qui dure dix mois sur douze, le signal du départ est donné le matin même, via haut-parleur, par l'association locale de pêcheurs qui scrute la météo et la houle, tout en évaluant l'état des ressources marines.

L'équipement de ces « ama », littéralement « femmes de la mer », est sommaire : une bouée signalant en surface leur présence, un filet pour recueillir les coquillages.

Moins de 2.000

Une fois le drapeau hissé sur le bateau, elles piquent une tête, descendant à une dizaine de mètres de profondeur, souvent pendant plus d'une minute, et remontent, dix fois, vingt fois, trente fois, inlassablement.

En cette matinée ensoleillée d'automne, elles sont une petite quarantaine, un nombre qui diminue au fil des ans dans ce hameau de Kuzaki et les autres régions de l'archipel. Au total, on en recense désormais officiellement moins de 2.000 au Japon, contre plus de 12.000 dans les années 1930, selon les

chiffres du musée de la mer de Toba.

En Corée du Sud, autre pays où on retrouve des « femmes de la mer », les « haenyo », au large de l'île de Jeju, elles se font rares aussi.

Selon les vestiges d'outils retrouvés, la tradition remonte à « au moins 3.000 ans », raconte Shuzo Kogure, chercheur de l'Université océanographique de Tokyo (Tsumsai) et spécialiste des « ama ».

Si le métier n'est pas réservé aux femmes, ce sont elles qui attirent la lumière. De vieilles photos et cartes postales en noir et blanc les montrent seins nus, une pratique en réalité limitée qui a cessé au cours du XXe siècle mais reste associée à l'image des « ama », longtemps érigées en « exotiques objets de fantasme », selon le professeur.

Loin de ces clichés, « autrefois les jeunes femmes devenaient ama en sortant du collège ». C'était comme un rite de passage, explique Sakichi Okuda, directeur de la coopérative de pêcheurs.

Comme Hideko Koguchi et sa soeur, de quatre ans son aînée, qui plongent ensemble, elles apprennaient les rudiments du métier dès leur plus jeune âge, avec leur mère, grand-mère. Mais pour leur famille, la lignée s'arrêtera là : leurs enfants sont partis habiter en ville, en quête d'emplois plus stables.

S'ouvrir pour survivre

Désormais, « ce n'est plus viable de se lancer dans cette voie », confirme M. Okuda. Pour préserver cette culture, « il faut d'abord se poser la question de comment augmenter les revenus des plongeuses ».

D'autant que le métier est pénible et risqué. « J'aimerais bien sûr que les jeunes prennent la relève mais je sais que plongeuse

se ama est un boulot difficile que je ne le conseille même pas à mes enfants », confie la grande soeur, Michiko Hashimoto, en se réchauffant autour d'un feu dans une cabane en tôle où elles se retrouvent toutes après la pêche, coiffées d'un fichu blanc, pour bavarder et reprendre des forces.

Les plus anciennes sont en outre réticentes à accueillir de nouveaux membres, regrette M. Okuda, par peur peut-être de se retrouver en manque de coquillages, des trésors devenus de plus en plus durs à dénicher au fil du temps.

Certaines ama ont été recrutées par le secteur touristique. Mais pour garder l'authenticité, « protéger et transmettre les valeurs des ama, leur mode de vie, il faut ouvrir la porte à des femmes non issues de la transmission familiale. Si on peut accepter ce changement, l'avenir ne sera pas si sombre », estime l'expert universitaire, M. Kogure, qui préconise aussi des aides financières de l'Etat et des autorités locales.

La ville voisine d'Osatsu accueille justement les plus jeunes qui veulent tenter l'aventure.

Ayami Nagata, 39 ans et mère de cinq enfants, a ainsi commencé à s'entraîner en mai 2017. Pourtant « je ne sais pas nager, mais je m'exerce dans des endroits peu profonds », dit-elle. Les prises sont minces, « 10.000 yens par pêche (77 euros), parfois moins », mais elle apprécie « ces moments de liberté loin de sa famille ».

Il est midi passé dans le petit port de Kuzaki et grand temps pour les « ama » de regagner leurs pénates. Elles enfourchent leur scooter et quittent le port, qui se retrouve soudain bien vide sans ses pétulantes plongeuses du troisième âge.

Agence

Russie

La Garde nationale s'équipe de nouveaux véhicules anti-émeutes

La Garde nationale russe, chargée de contrôler les manifestations, a confirmé avoir reçu le mois dernier deux véhicules anti-émeutes équipés d'un laser et d'un système acoustique destinés à désorienter les manifestants. Dans un communiqué, la Rosgvardia, mise sur pied en 2016, précise qu'il ne s'agit nullement d'une « arme » et que ces véhicules doivent être utilisés lors d'opérations antiterroristes. Les deux fourgonnettes ont coûté au total 65,2 millions de roubles (873.000 euros). L'opposant Lioubov Sobol a dit craindre que ces véhicules soient utilisés contre des manifestants pacifiques.

Reuters

Un genre musical catalan et latino-américain

Concert de chants Habaneras devant le public recueilli

Un concert de chants Habaneras, genre musical catalan et latino-américain, a été animé jeudi soir à Alger par le groupe espagnol Port Bo dans une ambiance empreinte de solennité. Devant le public recueilli de la Basilique Notre-Dame d'Afrique, l'ensemble catalan Port Bo, formé d'un quatuor dirigé par le guitariste Carles Casanovas Rigall, a interprété une quinzaine de pièces dans le genre populaire Habanera.



Générique artistique, désignant d'abord une danse apparue en 1830 à Cuba, Habaneras est aussi l'appellation d'un genre musical populaire et de plusieurs chants traditionnels marins, répandus le long de la côte qui s'étend de la Havane à Cuba, à la Catalogne en Espagne. Soutenus au piano par Antonio Mas Bou, les vocalistes ténors et chanteurs libres, José Nadal Puig et Irineo Ferrer Serras, ont, avec Carles Casanovas Rigall à la voix basse, orné le silence religieux de la Basilique, dont l'espace constitue une parfaite caisse de résonance, avec une interprétation en accords, déployée dans une polyphonie vocale à trois voix, tonique, tierce et quinte.

De grands auteurs et compositeurs espagnols ou latino-américains qui ont animé, l'élan du chant Habanera à tra-

vers les siècles, ont été restitués, durant une heure, par le quatuor, à l'instar des Espagnols, Carlos Cano et Manuel Massotti ou le Mexicain, Luis Rosado.

Le groupe a rendu entre autres chants Habaneras, *Rosina, Golondrinas yucatecas, La nave, Alla en la Habana, Los palmarès de Cuba, La cana dulce, La hamaca, El seductor* et *La bella Lola*. Trois pièces étaient au programme du groupe, *Habaneras de Cadiz, Aquellos ojos verdes* et *La flor de la canela*, entonnées en hommage à la chanteuse et comédienne espagnole, Maria Dolores, disparue en mai 2018 à l'âge de 94 ans, pour permettre ensuite au public d'apprécier *Lola la Taberna*, composée par C.Casanovas et J.Bastons. Dans des atmosphères conviviales, Carles Casanovas Rigall, présentant

chaque chant au public, a fait part, au nom de l'ensemble du groupe, de «son bonheur d'être à Alger» pour jouer dans un endroit «aussi serein», à l'acoustique «magique», où les chanteurs n'ont même pas besoin «d'être sonorisés».

Livrant une prestation pleine, empreinte de maîtrise technique et de précision pointue dans l'interprétation des textes aux différentes nuances et intonations, les quatre musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans les pièces, *Ven y ven* et *La nave*, interprétées en a capella notamment. En présence des représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger de, l'Espagne, du Chili, de la Finlande et du Mexique, le public a savouré tous les instants du concert dans l'allégresse et la volupté.

«Un spectacle magnifique,

avec de belles passerelles d'échanges entre la Catalogne et l'Amérique latine», a fait remarquer une dame, venue avec ses enfants.

Pour la première fois en Algérie, le groupe catalan Port Bo, fondé en 1966, compte à son actif 26 CD, dont le dernier sorti en 2018 sous le titre de *Quadern de Viatge*.

Le concert du groupe catalan Port Bo entre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église». Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Institut Cervantès d'Alger, le concert de chants Habaneras du groupe catalan Port Bo est reconduit vendredi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth pour une deuxième représentation.

Reda A.

Ecrit par Fodil Abdenacer Derdour

Portée cadencée, une vision méditative de la vie

■ L'ouvrage *Portée cadencée*, paru récemment de Fodil Abdenacer Derdour, porte une vision méditative de la vie et un appel à la réconciliation «intellectuelle» avec soi, affirme jeudi l'auteur lors de la présentation de son livre dans le cadre de la manifestation «Demeure du verbe» à la bibliothèque centrale Mustapha-Natour de Constantine.

Premier écrit paru de l'auteur, l'ouvrage en 80 pages, assure-t-il, se veut «une critique de certains comportements répandus dans les sociétés musulmanes dont l'Algérie dans le sillage, notamment du phénomène terroriste».

Edité par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) et exposé lors de la récente édition du Salon international du livre d'Alger (Sila-2018), l'ouvrage adresse aux lecteurs de la littérature française et au monde un message qui assure que «l'Islam est diamétralement opposé aux clichés que l'on veut obstinément lui accoler et exprime le désir de vivre en paix quand bien même divergeraient les cultures, les langues et les religions».

L'auteur propose une analyse de la fonction d'un organe sensoriel, à savoir l'oeil, qui fonctionne de la même manière chez tous les hommes alors qu'il arrive parfois que les gens, face au même objet, voient des choses différentes parce que, assure l'auteur, «l'interprétation entre en jeu».

Une vente dédicace de *Portée cadencée* a été organisée en marge de la rencontre par l'auteur, natif de Constantine qui a eu une carrière de 30 ans dans le secteur de la justice.

M. N.

Salon national du livre à Ouargla

Plus de 2 500 titres seront exposés

■ Plus de 2 500 titres seront exposés au 1^{er} Salon national du livre à Ouargla, prévu du 24 novembre courant au 2 décembre prochain, à l'initiative de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette manifestation culturelle, mise sur pied en coordination avec le syndicat national des éditeurs de livres (Snel), regroupera pas moins de 15 maisons d'édition et de distribution de livres, implantées à travers le territoire national, qui vont exposer une panoplie de genres littéraires allant de la littérature, l'histoire, les sciences et technologies et l'économie, à la culture générale, les dictionnaires, les encyclopédies, la littérature pour enfants et les livres parascolaires, en vue de satisfaire les attentes des lecteurs, a indiqué le vice-président du Snel, Abdelhakim Bahri.

Organisée au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, cette manifestation vise à rapprocher ce genre de salons des lecteurs et acteurs dans le domaine culturel à travers le pays, et d'en faire une tradition, surtout que la région de Ouargla est une portière du sud du pays, a ajouté le même responsable.

Placé sous le signe de «Ouargla accueille le livre», ce Salon constitue un espace de rencontre pour les auteurs et éditeurs algériens et les lecteurs, au regard du nombre grandissant d'écrivains et d'éditeurs dans la région.

D'autres activités culturelles, dont des sessions littéraires et une cérémonie en l'honneur des hommes de lettres, figurent au programme de cette manifestation.

Reda A.

Archéologie

Découverte inédite d'une sépulture dans la Pompéi maya au Salvador

Une sépulture, la première du genre, a été découverte dans la Pompéi maya à Joya de Ceren (Salvador), une ville ensevelie par une éruption volcanique il y a plus de 1 400 ans, a annoncé jeudi le ministre salvadorien de la culture.

Des ossements humains, en mauvais état, ont été découverts début novembre, enterrés avec un couteau d'obsidienne, dans ce site archéologique classé au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et situé à environ 35 km au nord de la capitale San Salvador.

La personne enterrée «habitait sans

doute la ville, mais n'a pas été tuée par l'éruption» du volcan Loma Caldera, selon l'archéologue Michelle Toledo.

«Nous pensons que cette sépulture date de l'époque classique tardive (600-900 ans ap. J.-C.), car il y a dans la fosse de la TBJ», de la terre blanche jeune, issue de l'éruption de 535 ap. J.-C., a indiqué l'archéologue. Cette éruption cataclysmique du volcan Loma Caldera a détruit les localités maya alentour et est à l'origine de la formation du lac d'Ilopango, d'une superficie d'un peu plus de 50 km². C'est la première fois, en plus de 40 ans de fouille, qu'une sépulture

est découverte sur le site. «Les excavations vont être étendues» jusqu'en décembre autour du lieu de la découverte, a indiqué Mme Toledo.

L'ensevelissement de Joya de Ceren par les cendres de l'éruption a permis de conserver les structures de la ville et de connaître le mode de vie dans la localité maya, notamment les rites, l'agriculture, le commerce, l'administration et les habitudes alimentaires. Des caractéristiques qui la font comparer à Pompéi, ensevelie par une nuée ardente du Vésuve en 79 av. J.-C.

H. M.

«PAROLES DE FEMMES»

La vie me semble trop courte pour la passer à entretenir des ressentiments.

Charlotte Brontë



FEMMES

ILS ONT DIT :

Sans pardon, la vie est gouvernée par un parcours sans fin de ressentiment et de vengeance.

Roberto Assagioli

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Meghan Markle et Harry : la triste nouvelle qui endeuille leur bonheur

Une triste nouvelle est venue assombrir le bonheur de Meghan Markle et du prince Harry. Aujourd'hui, le duc et la duchesse de Sussex sont en deuil d'une personne avec qui ils partageaient une passion commune et une envie de défendre la même cause.

Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants... ou au moins un pour commencer. Depuis leur mariage il y a six mois, Meghan Markle et le prince Harry nagent en plein conte de fée. Toujours aussi amoureux, le couple attend son premier enfant, qui doit naître au printemps prochain. Une grossesse qui sied à merveille à la duchesse de Sussex : alors que son baby bump grossit chaque jour, la future maman apparaît de plus en plus rayonnante à chacune de ses sorties. Pourtant, une triste nouvelle est venue assombrir leur bonheur.

En octobre dernier, lors de leur tournée royale en Océanie, Meghan Markle et le prince William avaient rencontré de nombreux volontaires impliqués dans des associations. Parmi elles, la jeune Eva McGauley, qui avait été présentée au duc et à la duchesse de Sussex durant leur visite de la Nouvelle-Zélande, lors d'une soirée donnée par le Premier ministre du pays à Wellington. Malheureusement, la jeune fille de 19 ans vient de décéder des suites d'un cancer en début de semaine. L'annonce de sa disparition a été faite par ses proches sur son compte Instagram.

Eva McGauley et Meghan Markle partageaient une même envie de défendre la cause des femmes. La jeune fille de 19 ans avait d'ailleurs fondé l'association Eva's Wish, qui lutte contre les violences sexuelles et aide les victimes d'agressions sexuelles. Rencontrer le prince Harry et Meghan Markle, eux aussi très impliqués sur le sujet, a donc été un rêve pour elle. «J'ai eu la plus exceptionnelle des matinées ! Je suis si honorée et reconnaissante d'avoir été invitée à la Maison du Gouvernement pour rencontrer Meghan et Harry. Ce sont des personnes bienveillantes et qui ont les pieds sur terre, et ils étaient vraiment intéressés par le travail fait par Eva's Wish. C'est l'un des moments les plus merveilleux de ma vie», confiait à l'époque, Eva McGauley sur le compte Instagram de son



association. Lors de leur rencontre, la jeune fille avait offert le livre *200 femmes* au couple royal, qui racontait son histoire et tant d'autres aussi touchantes : «Il est plein d'histoires sur des femmes inspirantes qui sont en train de

changer le monde. Alors il n'y a pas de meilleure personne à qui le donner qu'à cette femme inspirante. J'espère que ce sera une lecture plaisante Meghan». Malheureusement, cette jolie histoire n'a pas eu de fin heureuse.

72 ANS D'ÉTUDES ET UNE CONCLUSION



Une étude menée par des chercheurs américains révèle que le bonheur tient aux relations avec les autres, et plus particulièrement à celles partagées avec ses parents pendant l'enfance. Selon le célèbre dicton, l'argent ne fait pas le bonheur. Mais alors, où faut-il chercher le secret de l'épanouissement ? Des chercheurs d'Harvard se sont penchés sur la question pendant plusieurs dizaines d'années pour arriver à une conclusion que les sciences sociales ont souvent avancé : un environnement chaleureux et stable durant l'enfance est l'ingrédient crucial d'une vie épanouie.

Pour arriver à cette conclusion, des chercheurs d'Harvard se sont relayés pour suivre pendant près de 75 ans 268 hommes admis à l'université d'Harvard à la fin des années 1930 et ayant traversé des expériences aussi

diverses que la guerre, la vie professionnelle, le mariage, le divorce, les enfants, les petits-enfants, la vieillesse, l'alcoolisme, la dépression et tout ce que la vie peut réserver de bonnes et mauvaises surprises. Cette entreprise, plus connue sous le nom d'Étude Grant, du nom de son fondateur William T. Grant, propriétaire de la chaîne de magasins américains «25 Cent», est l'une des plus célèbres «études longitudinales» en sciences sociales au 20^e siècle. Parmi les 268 hommes étudiants d'Harvard retenus pour participer à l'étude à l'époque, on trouve d'ailleurs John F. Kennedy mais également Benjamin Bradlee, rédacteur en chef du *Washington Post* de 1965 à 1991 qui a notamment soutenu le travail de Bob Woodward et Carl Bernstein pendant le scandale du Watergate.

Le bonheur c'est les autres

Les caractéristiques psychologiques, anthropologiques mais également physiques, en passant de la taille du scrotum, au QI, aux signes d'alcoolisme ou encore aux relations familiales, ont donc été étudiées pour déterminer quels sont les facteurs qui contribuent le plus à l'épanouissement des hommes. Il s'agit donc de véritables tranches de vies recensées par cette entreprise comme l'explique dans une interview George Vaillant, psychiatre qui dirigea l'étude dès l'année 1966 et ce pendant plus de trente ans.

Dans «Triumphs of Experience» («Triumphes de l'expérience»), George Vaillant révèle quelles sont les principales découvertes de l'étude. Et étonnamment, l'argent n'arrive pas en pole position des facteurs menant à une vie épanouie. Non, le principal point pour trouver le bonheur passe en fait par les relations bâties avec les autres et plus particulièrement avec ses parents pendant l'enfance.

George Vaillant revient en effet constamment au lien entre les relations que les hommes de l'étude Grant ont établi avec leurs parents, leurs femmes et le bonheur de toute une vie. Il montre ainsi que les 58 hommes qui ont eu les meilleurs scores pour les «relations intimes» obtiennent en moyenne 141 000 dollars de plus annuellement au pic de leur salaire, soit entre 55 et 60 ans, que les 31 participants qui ont le plus mauvais scores pour le critère «relations intimes». Selon le chercheur, tout n'est en fait

qu'histoire de relations.

Cette étude sans précédent montre ainsi par exemple que les hommes qui ont eu de bonnes relations avec leur mère lorsqu'ils étaient enfant gagnent en moyenne 87 000 dollars de plus par an que les hommes délaissés par leur maman. De même, ces derniers ont plus tendance à développer des signes de démence lorsqu'ils sont âgés. L'étude associe également efficacité dans les dernières années de travail et bonnes relations avec sa mère à l'adolescence. Selon l'auteur de «Triumphs of Experience», une enfance heureuse est le meilleur facteur pour prédire la richesse du milieu et de la fin d'une vie. «Nous avons découvert que le bonheur à l'âge de 70 ans et plus n'était pas lié à la classe sociale des parents ni même à ses propres revenus. Non, ce à quoi le bonheur était intimement lié était à la chaleur de l'environnement familial pendant l'enfance» assure ainsi George Vaillant.

Le chercheur indique également qu'il est très important pour réussir sa vie de faire l'expérience d'une relation intime et stable pendant au moins dix ans, mais également de développer une ouverture à l'autre tout en faisant profiter de son expérience la prochaine génération. Les relations, toujours les relations...

Et George Vaillant d'expliquer que «les 75 années passées et les 20 millions de dollars dépensés dans l'étude permettent d'arriver à une simple conclusion de quelques mots : le bonheur, c'est l'amour. Point final.»



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

O Marseille
Bounedjah
sur les tablettes

■ L'OM serait intéressé par les services de Baghdad Bounedjah, le buteur de la sélection algérienne et de l'équipe qatarie d'Al Sadd.

L'OM aurait-il enfin trouvé le «grandatakan» qu'il cherchait ? Selon ce que rapporte le site DZ Foot, la direction phocéenne travaille actuellement sur une nouvelle piste pour renforcer son secteur offensif. Et elle mènerait à Baghdad Bounedjah, l'avant-centre d'Al Sadd (D1 qatarie).

Âgé de 26 ans, Bounedjah s'est fait remarquer en 2018 en signant la bagatelle de 48 buts. Aucun autre joueur au monde n'a été aussi prolifique que lui dans ce domaine. Il a notamment décroché le titre du meilleur buteur de la Ligue des Champions asiatique. Ce n'est pas la première fois que ce buteur algérien est pisté par une formation française. L'été dernier, le LOSC avait aussi été proche de l'enrôler.

Bounedjah, qui a marqué dimanche l'un des quatre buts de l'Algérie face au Togo (4-1) en éliminatoires de la CAN, n'a encore jamais évolué en Europe. Avant de débarquer dans Golfe, il s'était illustré à l'USM Alger à l'ES Sahel. Pour rappel, le dernier attaquant algérien à avoir défendu les couleurs de l'OM est Salim Arrache. Ce dernier n'avait pas laissé de très grands souvenirs du côté du Vélodrome (0 but en 15 matches).

FAF

Boualem Charef
quitte la DEN

■ Boualem Charef a démissionné de son poste de Directeur des équipes nationales (DEN), a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon un membre du Bureau fédéral qui a requis l'anonymat, «Charef a déposé sa démission mardi», sans dévoiler les raisons du départ.

Cette démission intervient quelques jours après l'annulation du match amical que devait livrer la sélection nationale des moins de 23 ans (U-23) lundi au Caire face à l'Egypte.

Outre son poste à la tête de la DEN, Charef était également en charge de l'équipe olympique qui prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de la catégorie dont la phase finale est prévue en Egypte.

Les démissions se poursuivent ainsi au niveau de la FAF. Avant le départ de Charef, convoité par le CR Belouizdad, lanterne rouge de la Ligue 1, aux côtés d'Abdelkader Amrani, il y a avait eu la démission du Directeur technique national (DTN) Rabah Saâdane en octobre dernier. Les deux techniciens avaient été nommés simultanément à la tête des deux structures en octobre 2017.

Ligue 1 (15e journée)

L'USMBA n'est plus relégable,
l'ESS dans le dur

L'USM Bel Abbès a réussi à quitter la zone rouge après avoir battu le CR Belouizdad (1-0), ce jeudi en match comptant pour la suite de la 15e journée de la Ligue 1. De son côté, le MO Béjaïa a réappris à gagner lors de la réception de l'ES Sétif (1-0).

Longtemps plongée dans les abîmes du classement, l'USM Bel Abbès est parvenue à sortir la tête de l'eau en enchaînant deux victoires de suite. Après avoir joué un mauvais tour au MC Alger (0-1), l'USMBA a fait l'essen-

tiel face au CR Belouizdad (1-0).

Dans ce duel des mal-classés, seule la victoire compte car la manière de gagner importait peu. Les Belabessiens ont pris l'ascendant très tôt en sciant sur penalty à la 7e minute par Thabti.

Cette victoire, ô combien précieuse, permet aux capés de Bouzidi de grimper à la 13e position (15 pts). Pour sa part, le CRB reste bon dernier avec seulement 10 points dans son escarcelle.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le

DRB Tadjenanet, premier relégable (14e - 14 pts), a fait lui aussi une bonne opération en battant le Paradou AC (1-0). Plus entreprenant que son adversaire du jour, le Difaâ a été récompensé à la 70e minute suite au but inscrit par Terbah, auteur d'une très belle reprise de volet de gauche.

Le MOB réapprend à gagner

A Béjaïa, le Mouloudia local a fini par mettre un terme à sa série de 5 matches sans victoire, lors de la réception de l'ES Sétif (1-0). Même si le score ne traduit pas réellement la physiologie du match, les Crabes ont réalisé le plus important face à une équipe de l'Entente en proie au doute.

Les retrouvailles de Khiereddine Madoui avec son ancienne équipe ont tourné à l'avantage de ce dernier, même si la victoire a mis du temps pour se dessiner. En effet, il a fallu attendre l'heure de jeu pour assister à l'unique but de cette confrontation, scoré par Aibout (60'). Mathématiquement, le MOB engrange son 18e point et se replace dans le ventre mou du classement (10e). Pour sa part, l'ESS (5e - 21 pts) enchaîne avec une troisième défaite de suite et s'enfonce dans une crise de résultats.

Lors de la première partie de cette 15e journée de la phase aller, jouée jeudi, le NA Hussein Dey a pris le meilleur sur le MC Oran (1-0), tandis que les deux autres parties, AS Ain M'lila - MC Alger et JS Saoura - O Médéa, n'ont pas connu de vainqueur.

De son côté, l'USM Alger s'est assurée de terminer en tête du classement général à l'issue de la phase aller suite à son succès engrangé à domicile face au CS Constantine, en match avancé joué le 15 novembre dernier.

Imad M.

Les résultats :

NAHD- MCO	1-0
ASAM- MCA	1-1
JSS-OM	0-0
USMBA-CRB	1-0
MOB- ESS	1-0
DRBT- PAC	1-0

Escrime/Coupe d'Algérie (junior/seniors)

Le MCA domine la 2^e étape

■ Le Mouloudia Club d'Alger (MCA) a dominé la 2e étape de la Coupe d'Algérie des trois armes (junior/seniors) qui a pris fin mercredi soir à la salle Harcha-Hacene d'Alger, en s'adjugeant neuf (09) titres sur douze (12) mis en jeu. Les athlètes du MCA ont raflé l'or en fleuret dames (junior), épée dames (junior), épée hommes (junior), fleuret hommes (junior), épée dames (senior), sabre hommes (senior), fleuret hommes (senior), fleuret dames (senior) et sabre dames (senior).

Le Club Sportif Amateur de Formation d'Oran a remporté l'or en sabre hommes (junior) et sabre dames (junior) alors que, le Dynamique Riadhi Baladiat El Djair El Ousta s'est contenté d'un seul titre en épée hommes (senior). "La majorité des athlètes des équipes nationales exerce au

Mouloudia Club d'Alger. Ce n'est pas une surprise que ce club domine cette étape. Ca fait quelques saisons qui sont toujours premiers. Il faut que vous sachiez aussi que beaucoup de leurs joueurs installés à l'étranger n'ont pas pris part à ce rendez-vous", a indiqué, le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui. Selon ce dernier, les participants ont montré un bon niveau technique depuis l'entame de la compétition. "Nous avons assisté à de bons matchs chez les deux catégories. J'avoue que le niveau technique progresse surtout chez les jeunes filles. En plus, elles ont la chance de se frotter à des seniors et prendre part aux compétitions internationales qui leur permettent de se mesurer aux meilleurs", a jouté le patron de la FAE.

Tennis / Tournoi Open "junior" Oujda

Les Algériennes Bekrar
et Mebarki éliminées

■ Les joueuses de tennis algériennes Inès Bekrar et Bouchra Rehab Mebarki ont été éliminées mercredi du tournoi international junior «Oujda - Angad», qui se déroule du 20 au 24 novembre au Maroc, après leurs défaites respectives contre les Françaises Noa Dujardin et Nina Radovanovic, au premier tour du tableau final. Après avoir concédé le premier set (6-0), Bekrar s'est relativement bien ressaisie contre Dujardin, avant de s'incliner une nouvelle fois (6-4), alors que sa compatriote Mebarki a été nettement dominée par Radovanovic (6-1, 6-2). De

grade 5 sur terre battue, la compétition a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment la Marocaine Sara Akid (369e) et la Nigériane Barakat Oyino Quadré (398e). Outre Bekrar et Mebarki, respectivement 530e et 2055e mondiales, l'Algérie a engagé un troisième athlète dans ce tournoi. Il s'agit de Mohamed Forkane Lebdi qui s'est fait éliminer aussi dès le premier tour qualificatif, après sa défaite contre le Marocain Saïd Dad 7-6 (5), 6-3.

Championnat national interclubs de natation (Open)

Plus de 500 athlètes attendus ce week-end

■ Le championnat national interclubs Open (garçons et filles) en petit bassin (25 mètres) aura lieu ce week-end à Alger. Pour cette première compétition de la saison, la Fédération algérienne de natation (FAN) annonce une participation record avec plus de 500 nageurs attendus à la piscine de Bab Ezzouar.

Le coup d'envoi de la nouvelle saison sportive 2018-2019, sera donné ce vendredi à partir de la piscine semi-olympique Baha M'hamed de Bab Ezzouar.

Prévue sur deux journées, les 23 et 24 novembre, cette première sortie s'annonce haute en couleur. Selon la FAF, 511 nageuses et nageurs, issus de 30 clubs (10 ligues), enfilent leurs maillots pour en découdre dans les 19 épreuves au programme de cette compétition. Il s'agit de : 50 m, 100m, 200m, 400m, 800m (nage libre) et 4x50m (nage libre mixte), 50m, 100m, 200m, (Dos), 50m, 100m et 200m (Brasse), 50m, 100m et 200m (Papillon), 100m, 200m et 400m (quatre nages) et 4x50m (quatre nages mixte).

Les organisateurs ont indiqué également que les formations de la capitale seront présentes en force. En effet, avec ses 15 clubs, la ligue d'Alger représente à elle seule 50% des équipes attendues à ce premier événement de l'année. De leur côté, les 15 autres équipes représentent les 9 autres ligues de wilaya : Sétif (4 clubs), Oran (4 clubs), Tlemcen et Tipasa (2 clubs), Bejaïa, Boumerdes, Jijel, Batna et Blida (avec un club).

En attendant son procès le 7 février prochain

Libération provisoire pour Adlène Mellah

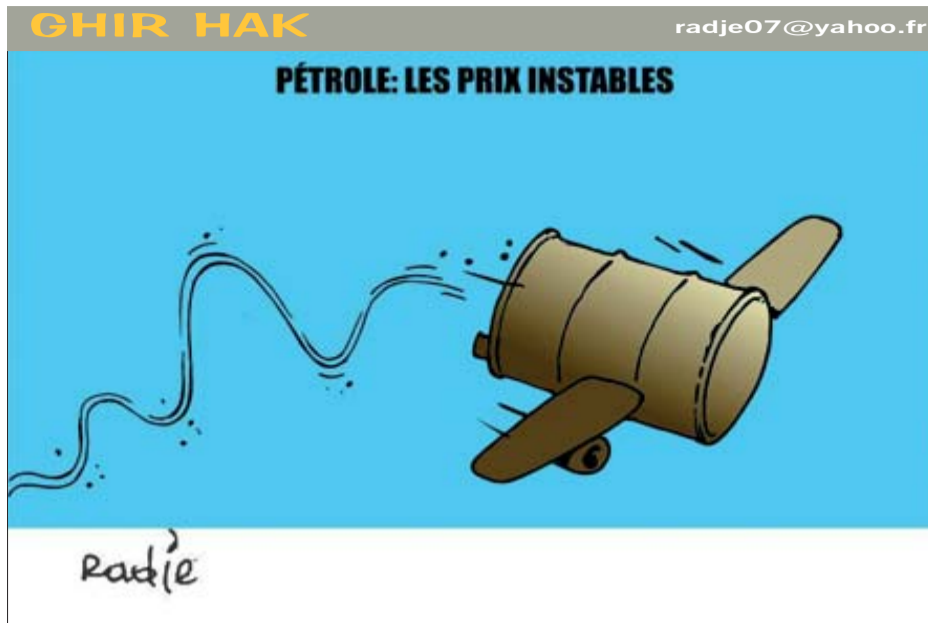
Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed à Alger a prononcé jeudi la remise en liberté provisoire du journaliste et directeur du site électronique Dzair Presse, Adlène Mellah avec ajournement de son procès au 7 février 2019. Le journaliste Adlène Mellah était en détention provisoire depuis le 26 octobre dernier pour les chefs d'accusation de «menace et chantage de divulgation d'informations attentatoires pour l'obtention de fonds, atteinte à la vie privée et transmission de communications téléphoniques et de discussions privées et confidentielles ainsi que des enregistrements et des photos pris en lieux privés, gardés et mis à la portée du public sans autorisation ni consentement du concerné». Mettant en avant l'article 50 de la Constitution qui stipule que «le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté», le collectif de défense, composé d'une vingtaine d'avocats, à leur tête maîtres Benissad Noureddine, Ben Yekhlif Chérif, Brahmi Hassen, Fatima Zohra Benbraham, a évoqué la détérioration de l'état de santé de leur client qui souffre d'asthme et de pathologie cardiaque nécessitant son hospitalisation, outre l'absence de témoins dans le dossier. La défense a assuré également que le journaliste présente toutes les garanties de sa comparution devant le tribunal le jour du procès, le 7 février prochain. Le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed n'a pas formulé d'objection à la demande de libération provisoire au profit du journaliste Adlène Mellah, ni à l'ajournement de son procès au 7 février 2019. Dans une déclaration à la presse, le collectif de défense a estimé que la libération provisoire au profit de leur mandataire constituait «une victoire pour la justice algérienne et la liberté d'expression». T. L.

Batna, Skikda et Mila

Dix casemates détruites

Dix casemates pour groupes terroristes et deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) mercredi lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Batna, Skikda et Mila, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 21 novembre 2018, lors d'opérations de fouille et de ratissage à Batna, Skikda et Mila (5° RM), 10 casemates pour groupes terroristes, deux bombes de confection artisanale, une paire de jumelles, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et divers objets», précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Béchar (3° RM), quatre narcotrafiquants et a saisi 70,6 kg de kif traité et deux véhicules touristiques, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 4 kg de kif traité détenus par trois narcotrafiquants à Tlemcen (2° RM)», ajoute la même source. Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a intercepté à In Guezam (6° RM), un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de deux tonnes de denrées alimentaires, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un contrebandier et saisi 35 quintaux de tabac à El Oued et In Aménas (4° RM). Ils ont également intercepté six individus en leur possession cinq fusils de chasse à Oum El Bouaghi, Skikda (5° RM) et Tlemcen (2° RM)», note le communiqué.

H. Y.



Constantine

Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue



Un réseau international de trafiquants de drogue, constitué de 12 individus âgés entre 20 et 50 ans, a été démantelé à Constantine par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya, a révélé jeudi le chargé de communication auprès de ce corps constitué. S'exprimant lors d'un point de presse organisé au siège de la BRI, à la nouvelle ville Ali Mendjeli (commune d'El Khroub), le lieutenant Billel Benkhefifa, a indiqué que sept personnes de ce réseau ont été incarcérées, dont quatre arrêtées à Constantine et trois autres dans des wilayas voisines, ajoutant que cinq autres malfaiteurs identifiés, dont le fournisseur de cette bande en drogue, demeurent activement recherchés. Le démantèlement de ce réseau international de trafic de drogue cou-

ronne des mois d'investigations et d'enquêtes, menées par les éléments de la BRI, a souligné l'intervenant, détaillant que l'affaire avait démarré suite à des informations parvenues à la police sur des activités suspectes et qui ont permis d'identifier le suspect principal, arrêté par la suite dans la ville Ali Mendjeli.

La perquisition du domicile de cet individu a permis de saisir 7 024 comprimés psychotropes, a détaillé le lieutenant, notant que l'exploitation des informations de l'enquête a donné lieu à l'arrestation de trois autres individus et a révélé que ces stupéfiants proviennent d'un complice, résident dans un pays européen. L'élargissement des compétences des policiers chargés de l'enquête et l'approfondissement des investigations se sont soldés par l'arrestation de trois

autres individus, membres de ce réseau dans des wilayas voisines et la saisie de 10 kg de kif traité, quatre véhicules touristiques et un motocycle, utilisés dans le déplacement des malfaiteurs, a-t-on encore relevé.

Le lieutenant a également indiqué que l'enquête dans cette affaire se poursuit et les démarches d'usage pour l'extradition de quatre éléments de ce réseau international ont été entamées. Placés en détention préventive, les sept individus interceptés seront présentés la semaine prochaine devant le procureur de la République près le tribunal de Constantine pour, notamment les chefs d'inculpation association de malfaiteurs, exportation, constitution de réseau criminel international et transport et vente de drogue, a-t-on signalé.

H. Y.

El Tarf

Saisie de comprimés de psychotropes

Pas moins de 516 comprimés de psychotropes ont été saisis lors d'une opération de contrôle douanier au niveau du poste frontalier d'Oum T'boul, dans la daïra d'El Kala, wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, jeudi de la chargée de communication, à la direction régionale des Douanes algériennes de la wilaya de Annaba.

Cette saisie a été effectuée mercredi alors qu'un voyageur transitant par le poste frontalier d'Oum T'boul finalisait les procédures douanières d'usage pour entrer sur le territoire national, a précisé Mme Asma Belkhir, détaillant que les comprimés classés hallucinogènes étaient découverts lors d'une fouille corporelle

du voyageur.

Selon la même source, une opération de contrôle douanier, effectuée au courant de la semaine écoulée s'était soldée par la saisie de 20 pompes à air électriques pour véhicule, soulignant que ces équipements, retrouvés dissimulés dans le siège arrière du véhicule d'un voyageur qui quittait le territoire national vers la Tunisie, étaient importés.

Il s'agit «d'un courant de fraude ciblant un produit d'importation», a fait savoir la même source, rappelant les efforts déployés par les services des Douanes algériennes en matière de lutte contre toute forme de contrebande.

O. M.

ACTU...

Oran

16 harraga interceptés

Au total, 16 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés jeudi au nord-est de Cap Falcon (Aïn El Turck) par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 16 personnes, dont trois femmes et deux mineurs, ont tenté, dans la matinée, de traverser la Méditerranée à bord d'une embarcation pneumatique, avant d'être interceptés, à 6 miles au nord-est de Cap Falcon, par une patrouille des garde-côtes.

Les mis en cause ont été remis, après formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale avant d'être présentés à la justice, a-t-on noté de même source.

O. M.

Réghaïa

Une quadragénaire morte percutée par un train

Une femme quadragénaire a trouvé la mort, jeudi, après avoir été percutée par un train reliant Alger à Thénia, dans un lieu situé non loin de la station de Réghaïa (est d'Alger), a-t-on appris d'une source de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, Kamel Sadek, sous-lieutenant de la cellule de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, a fait savoir que la victime, âgée de 45 ans, est décédée sur le coup, jeudi, après avoir été heurtée par un train reliant Alger à Thénia.

La victime a été percutée à 11h40 en tentant de traverser la voie ferrée au niveau de la cité Faousssi, non loin de la station de Réghaïa, a précisé la même source, relevant que les agents de la Protection civile étaient intervenus pour transférer le corps de la quadragénaire. Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaâlane avait récemment révélé, que près de 1 370 accidents ont été enregistrés au niveau des passages à niveau, depuis 2013 à ce jour, ayant causé 317 décès et 498 blessés.

Z. K.

La gendarmerie a ouvert une enquête

Saisie de viandes rouges avariées

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Essenia (Oran) ont saisi dans un abattoir clandestin 280 kg de viandes impropres à la consommation, a-t-on appris hier auprès du même corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un abattoir clandestin au niveau d'une ferme dite Tedja dans la commune d'Essenia, une patrouille d'éléments de la brigade en coordination avec celle de la protection de l'environnement relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale s'est déplacée sur les lieux où elle a saisi 250 kg de viandes avariées après avoir été analysées par les services vétérinaires, précise la même source.

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Essenia a ouvert une enquête sur les tenants et aboutissants de cette affaire, conclu la même source.

L. H.